

Année 1945

CANTON DE VAUD

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1945

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'article 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1945

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 28 de celle-ci, savoir .

1. Département de Justice et Police ,
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ,
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal.

VI. Enseignement supérieur

Université

Pendant l'année universitaire qui débuta le 15 octobre 1944 pour se terminer le 14 octobre 1945, il n'est survenu, fort heureusement, qu'un seul décès, celui de M. Maurice de Courten, le 10 janvier 1945.

Corps enseignant. — Il est formé par 40 professeurs ordinaires, 51 professeurs extraordinaires, 38 chargés de cours, 36 privat-docents, 4 lecteurs, 3 assistants à l'Ecole de français moderne et un maître de sport. Le nombre des professeurs honoraires est de 25.

Il a subi les modifications et transformations suivantes : A la Faculté de théologie, M. *Georges Pidoux* succède à M. le professeur *Emile Golay*, à la chaire d'Ancien-Testament et d'hébreu ; M. *Edouard Burnier* a prononcé, au mois d'avril, sa leçon inaugurale.

A la Faculté de droit, M. *Jacques Secrétan*, avocat, a été chargé d'un cours de droit international public et de droit diplomatique, M. *Paul Turin* d'un cours sur la propriété intellectuelle et commerciale. M. le professeur *Otto Riese* fut confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période de deux ans.

A l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. le professeur *Schiess*, pendant sa maladie, fut partiellement remplacé par M. le professeur *Bourquin* et par M. *Jean Golay*, chargé de cours.

A l'Ecole des Sciences sociales et politiques, un seul fait est à signaler : M. *Deluz*, professeur honoraire, est heureusement prié de conserver encore pour une année ses fonctions de directeur.

A la Faculté de médecine, M. le professeur *Reinbold*, atteint par la limite d'âge, a donné sa dernière leçon. Il en fut également ainsi de M. le professeur *Pautrier*, qui, venu à Lausanne en juin 1942, nous a quitté au mois de septembre pour retourner à Strasbourg. MM. les Drs *Robert Feissly*, *René Gonin*, *Michel Jéquier* et *Guido Hemmeler* sont autorisés à donner un enseignement comme privat-docents. Le titre de professeur ordinaire a été conféré à M. le professeur *Alfredo Vannotti*.

A la Faculté des lettres, pour succéder à M. le professeur *Charles Biermann* dans la chaire de géographie, l'Université a fait appel à M. le professeur *Henri Onde*, Dr ès lettres, professeur au Lycée d'Annecy. M. *Constantin Regamey*, privat-docent de philologie indienne et chargé de cours de grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Varsovie, fut appelé à donner en qualité de chargé de cours, un enseignement de langues et civilisations slaves et orientales. C'est également comme chargé de cours que M. *Charles Favez* enseignera la grammaire latine. M. *Charles Biaudet*, à titre de privat-docent, donnera un cours sur

l'histoire de la Suisse au XIX^e siècle. M. René Bovey, chargé des exercices de traduction d'italien en français, en congé du 15 janvier au 1^{er} septembre 1945, a été remplacé par M. Olivier Chapuis. M. Lehmann est autorisé à prolonger pendant un semestre le cours de philosophie arabe et juive qu'il a commencé de donner pendant l'année 1944-45. M. Gilbert Guisan a suppléé pour deux heures M. le professeur Pierre Gillhard. M. Georges Panchaud, assistant à l'Ecole de français moderne, nommé directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles, est remplacé par M. Olivier Chapuis, licencié ès lettres. Sur proposition du Gouvernement espagnol, et à ses frais, l'Université accepta de créer un lectorat de langue espagnole et de le confier à M. Angel Arbex-Gusi. MM. Olivier Chapuis et J. Mercanton ont été confirmés dans leurs fonctions d'assistants à l'Ecole de français moderne, pour l'année 1945-46.

A la Faculté des sciences, M. le professeur Jules Marchand, malade, a été remplacé partiellement pour les cours de géométrie analytique et de géométrie descriptive par M. Gino Fano, réfugié en Suisse depuis 1938. M. le professeur William-Henri Schopfer, professeur de botanique à l'Université de Berne, fut prié, sur la proposition de M. le professeur Cosandey, de donner un enseignement à raison de deux heures par semaine sur les vitamines et les plantes, un domaine dans lequel M. Schopfer jouit d'une autorité incontestée. Pour décharger M. le professeur Mellet, le cours et le laboratoire de chimie analytique ont été confiés à M. le professeur Flatt, professeur ordinaire. M. Gustave Joyet est autorisé à donner un cours de privat-docent.

A l'Ecole d'ingénieurs, M. le professeur Charles Rathgeb a été déchargé du cours de législation industrielle qui fut confié à M. Jean Spiro pendant les semestres d'hiver et d'été. M. le professeur Mellet ayant renoncé à son enseignement, son cours d'analyse industrielle fut repris par M. Charles Tschäppät. M. Pierre Regamey a été chargé de l'enseignement du génie rural, en remplacement de M. de Courten, décédé. Et M. le professeur Charles Blanc a donné au semestre d'été un cours sur la théorie des opérateurs linéaires.

Dans le cadre de la Faculté des sciences, M. Paul Fallot, professeur au Collège de France et docteur honoris causa de notre Université, a fait quatre leçons sur la géologie de l'Espagne. Dans celui de la Faculté des lettres, M. Paul Demiéville a donné une conférence sur le quietisme bouddhique. Deux professeurs italiens, MM. les Drs Donati et Valobra, furent autorisés à donner, à la Faculté de médecine, des cours aux étudiants italiens réfugiés.

Doctorats honoris causa. — Cette distinction fut décernée aux personnalités suivantes :

Sur la proposition de la Faculté de théologie : à M. Cullmann, professeur aux Universités de Bâle et de Strasbourg.

Sur la proposition de la Faculté de droit : au général Guisan.

Sur la proposition de la Faculté des lettres : à M. Emile Jaques-Dalcroze, puis à M. Marouzeau, professeur à la Sorbonne.

Sur la proposition de l'Ecole d'ingénieurs : à MM. René Koechlin et Maurice Paschoud.

Au cours de diverses cérémonies, les diplômes furent donnés, non pas seulement à ceux qui viennent d'être mentionnés, mais encore à d'autres personnalités qui avaient reçu cette distinction pendant la guerre : il fut remis entre les mains du professeur Roussy, recteur de l'Université de Paris ; envoyé au professeur Lenormant, de Paris, empêché par la maladie de venir à Lausanne ; transmis à un membre de la famille du professeur Marfan, de Paris, celui-ci étant malheureusement mort depuis que ce grade lui avait été décerné.

Distinctions. — M. le professeur Arnold Reymond a fait, en Sorbonne, des conférences qui eurent — comment pourrait-il en être autrement — un très grand succès. M. le professeur Michaud, sur la demande de M. le recteur Roussy fit, en juillet, des leçons à l'Hôtel-Dieu.

Cérémonies et représentations. — La Faculté des lettres a été représentée à la cérémonie organisée à Neuchâtel en l'honneur de M. le professeur Niedermann ; M. le prorecteur Secrétan fut notre interprète à l'Assemblée générale des étudiants de Suisse qui se tint à Genève les 11 et 12 novembre 1944, et tout récemment à Zurich, à l'occasion d'une réunion de cette même association.

MM. les professeurs Goldstein et Haenny ont assisté, en qualité de délégués de l'Université, à la séance de constitution du conseil de la Fondation « Stiftung für Stipendien auf dem Gebiete der Chemie », qui eut lieu à Bâle, le 28 octobre. La Fondation a créé vingt bourses annuelles de Fr. 6000.— qui devront être attribuées à des Suisses, docteurs ès sciences, présentés par des professeurs de nos Universités.

M. le directeur Stucky a représenté l'Université au Centenaire de l'Ecole polytechnique de Lwow et au Jubilé de l'Ecole supérieure des mines de Cracovie qui ont été célébrés à Winterthour par d'anciens élèves de ces deux écoles, internés en Suisse.

M. le recteur Rosselet fut présent à diverses manifestations qui se passèrent à Lausanne.

Dons, bourses, subsides. — L'Institut Pasteur à Paris a créé une Bourse Yersin en faveur d'un jeune Suisse désireux d'y faire un stage.

La Société académique vaudoise a accordé à l'Université un subside de Fr. 250.— pour faciliter l'impression d'un travail de concours.

Par décision du Département militaire fédéral et sur préavis de la Commission pour l'encouragement des recherches scientifiques, les subventions suivantes ont été accordées à des membres du corps enseignant de l'Université de Lausanne :

à M. le professeur Fleisch	Fr. 225,000.—
à M. le professeur Oguey	Fr. 250,000.—
à M. le directeur A. Stucky	Fr. 84,000.—

Le Rotary-Club a mis à la disposition de l'Université une bourse de Fr. 500.— destinée à faciliter à un étudiant particulièrement distingué un séjour dans une autre Université.

Une convention a été passée entre l'Etat de Vaud et la Maison Hoffmann-La Roche S. A., à Bâle, pour la création et l'exploitation d'un Laboratoire de recherches sur les vitamines, rattaché à l'Ecole de pharmacie. Le Conseil d'Etat a alloué un crédit de Fr. 19,000.— pour les frais d'aménagement, auxquels l'Université contribue par une somme de Fr. 20,000.— en vertu de la décision prise par le Sénat universitaire en date du 2 mars 1944.

Prix. — La commission du Prix « Arnold Reymond, Fondation Ch.-Eug. Guye », a été reconstituée, conformément au règlement. M. le professeur Miéville y représentera la Faculté des lettres. MM. les professeurs Perrier et Gagnebin la Faculté des sciences.

Etudiants. — Au semestre d'hiver 1944-45 les cours furent suivis par 1451 étudiants, dont 999 Suisses et 452 étrangers, et par 127 auditeurs; au semestre d'été 1945, par 1406 étudiants, dont 982 Suisses, 424 étrangers et par 65 auditeurs.

Aux étudiants de nationalité étrangère, il a été accordé 70 dispenses totales ou partielles des finances de cours pour le semestre d'hiver et 46 pour le semestre d'été. Il en a été accordé 62 aux étudiants suisses pour le semestre d'hiver et 66 pour le semestre d'été.

La Société d'étudiants qui groupe les ressortissants yougoslaves, fondée en 1917, a été réorganisée sous le nom de « Sloga ».

Selon une décision du Conseil fédéral, les étudiants mobilisés recevront désormais une allocation de Fr. 1.60 par jour de service, à partir du 121^e jour. Le droit à l'allocation a effet au 1^{er} janvier 1945. La contribution aux Caisses de compensation est due par tous les étudiants, sans aucune distinction. Elle représente une cotisation semestrielle de Fr. 10.—.

A l'Office cantonal du travail ont été remises les fiches de 342 étudiants, dont 45 étudiantes, aptes au travail agricole. Ont été dispensés par l'arrêté du Conseil fédéral sur l'affectation de la main-d'œuvre à l'agriculture, tous les étudiants ayant à leur actif plus de 500 jours de service, tous les étudiants qui en raison de leur état de santé ne sont pas en mesure d'accomplir le service agricole et les étudiants qui ont à passer des examens en automne. Ont été dispensés également les étudiants qui ont à faire un stage ou exercent une activité lucrative.

Cours de vacances. — Créés en 1895, les Cours de vacances ont fêté à fin juillet 1945 leur cinquantième anniversaire. Ce jubilé a été marqué par une cérémonie universitaire et une réception à laquelle furent invités entre autres les 264 élèves inscrits à la première série du Cours A.

L'Université et son Ecole d'ingénieurs. — De nombreuses séances de la Commission universitaire, de commissions et de sous-commissions nommées par elle furent consacrées à rechercher la solution du problème discuté depuis de nombreuses années : celui du rapport le plus judicieux à établir entre l'Université et son Ecole d'ingénieurs.

Il parut souhaitable que cette Ecole restât, avec une large autonomie, dans le cadre de l'Université, et qu'on la nommât Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (E. P. U. L.). Cette solution devait être finalement adoptée par le Sénat, dans sa séance du 20 décembre, et ratifiée par le Conseil d'Etat.

A ce propos il convient encore de mentionner la création d'une commission de liaison entre la Faculté des sciences et l'U. P. U. L., présidée par le recteur.

Aide à l'Université de Caen. — La Commission universitaire, dans sa séance du 13 décembre 1944, prit la décision, approuvée le 9 mars 1945 par le Sénat, à l'unanimité de ses membres, de venir en aide à l'Université de Caen qui fut particulièrement éprouvée par la guerre. Ses locaux et les 300,000 volumes de sa bibliothèque furent, en effet, complètement détruits par l'incendie, provoqué par le bombardement qui eut lieu dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944. Un « Fonds de secours en faveur de l'Université de Caen » fut institué. Il nous a déjà permis d'envoyer dans cette ville du papier pour copier des cours, du papier d'emballage, des cartons pour en faire des étiquettes, des instruments de physique, des spécimens de drogues, des collections de roches, des préparations microscopiques, et beaucoup de livres, dus à la générosité du public, ou souhaités par Caen et achetés par nous. Cette œuvre philanthropique ne cesse pas de se poursuivre ; elle est un grand réconfort moral et matériel pour ceux qui reçoivent, mais aussi bienfaisant pour ceux qui donnent.

Initiatives nouvelles. — Pendant cette année 1944-45, l'Université a pris quelques initiatives dans le but de la rapprocher davantage de la population lausannoise et vaudoise, pour qu'elle soit moins accusée de vivre vraiment trop en vase clos. C'est pour y parvenir qu'elle organisa :

1° Des conférences de presse, pendant lesquelles les représentants des journaux furent renseignés sur ses projets ou leur réalisation.

2° Un concert donné à l'Aula, par deux étudiants.

3° Une « Compagnie théâtrale des étudiants » qui s'en alla, pendant l'été, dans différents lieux de villégiature des cantons de Vaud et du Valais et qui s'en ira jusqu'à Bruxelles, établissait ainsi des contacts utiles avec l'Université de cette ville.

4° Une exposition de papillons, avec la collaboration du Musée de zoologie, et dont le succès fut très grand.

Comité de patronage des étudiants

Pendant l'année universitaire 1944-1945, le Comité de patronage a accordé des prêts à 15 étudiants et étudiantes pour un montant global de Fr. 3054.90. Ces subsides ont été utilisés en majorité pour le règlement des finances de cours, taxes d'examens et de laboratoire. Ce sont le plus souvent des prêts sans intérêt.

Nous avons régulièrement suivi l'activité du comité de l'Association générale des étudiants dont les tâches deviennent de plus en plus nombreuses. La correspondance avec le F. E. S. E. est importante. Nous sommes aussi intervenus directement parfois auprès de cette institution et auprès d'autres offices, en faveur d'étudiants ou d'internés diplômés.

Les statuts de la Société d'étudiants yougoslaves « Sloga » ont été mis au point et admis. Mais cette société a cessé son activité au semestre d'été. Ses archives ont été déposées à la légation de Yougoslavie à Berne.

La Société d'étudiants abstnents « Libertas » a également déposé ses statuts et a été agréée par M. le recteur.

La Société d'étudiants italiens « Corda Fratres » a donné une soirée d'adieu au Lausanne-Palace, après quoi elle a, provisoirement du moins, cessé son activité.

Le Comité de patronage s'efforce d'avoir une activité sociale auprès d'étudiants gênés et dignes d'intérêt. Or on a signalé au président récemment le cas d'un étudiant en lettres qui n'a pas hésité à s'inscrire pendant ses vacances au service communal de la voirie pour gagner quelque argent. Nous continuerons à suivre cet étudiant. Il en est de même d'un étudiant russe, dénué de ressources, qui nous a été fortement recommandé.

Faculté de théologie

L'effectif des étudiants est en légère diminution sur les années précédentes. A la rentrée d'automne 1944, nous avons accueilli avec joie huit étudiants et trois étudiantes. Il faut souhaiter pour les années prochaines de fortes rentrées pour parer à la pénurie déjà existante. On eut bien tort il y a cinq ou six ans de proclamer trop haut que nous avions trop d'élèves ! La pléthore était plus apparente que réelle. Deux étudiants nous ont quittés pour se vouer à d'autres études. Nous avons délivré au cours de l'année six licences en théologie.

Nous ne citerons que pour mémoire la séance d'ouverture des cours en octobre 1944, rehaussée par une belle leçon de M. H. Germond, chargé de cours sur le « Sens du sacré » et suivie de la traditionnelle retraite à Belmont où M. Marchand, professeur à l'Ecole d'ingénieurs et membre de la Commission de consécration, exposa de manière captivante « Quelques aspects de la recherche scientifique envisagée par un chrétien ».

Rappelons aussi la fête de Noël organisée par la Faculté pour l'Université ; elle a été célébrée le 14 décembre, à l'église de St-Laurent.

Au cours de cette année, les étudiants ont eu l'occasion d'entendre quelques hommes intéressants de passage à Lausanne qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à notre Faculté : le 26 janvier, M. A. Kœchlin, président de la Mission de Bâle et de la Fédération des Eglises suisses, releva « Les caractères de la vocation missionnaire » ; le 6 février, M. le professeur E. Brunner, de Zurich, a dirigé un entretien du plus haut intérêt sur une série de questions posées par les étudiants eux-mêmes ; le 12 février, au secrétariat de la Mission suisse au Sud de l'Afrique, M. Périer, à la veille de son départ pour les pays lointains, exposa certains aspects de la carrière missionnaire ; enfin, au début de mai, M. Ferret, de la Mission populaire de France, captiva son auditoire par un exposé en trois leçons de l'activité, des tâches et des besoins actuels du protestantisme français. Nous avons saisi avec reconnaissance ces rencontres qui apportent de précieux éléments de culture, qui élargissent un horizon quelquefois un peu fermé, qui projettent quelque clarté sur les vastes problèmes de la pensée théologique ou de la vie de l'Eglise chrétienne.

Un certain nombre d'étudiants ont suivi avec profit et intérêt un cours organisé à l'église de St-François par M. P. Pidoux, organiste, sur l'utilisation du psautier.

Une dizaine d'étudiants de l'auditoire supérieur se rendent assez régulièrement chez Mlle N. Soutter pour recevoir d'indispensables indications sur le maniement de la voix et tout ce qui concerne l'usage de la parole ; nous en avons déjà constaté les bons effets. Nous sommes très heureux et reconnaissants de ce concours bénévole qui comble, dans une certaine mesure, une lacune de notre programme.

Quelques professeurs ont eu l'occasion de monter à Leysin, au sanatorium universitaire, pour des conférences et des entretiens avec les étudiants malades qui séjournent sur ces hauteurs. Il y a là une tâche que nous nous efforcerons de ne pas perdre de vue ; c'est répondre aussi à une nécessité certaine.

La Faculté a été invitée aux fêtes du centenaire de l'Alumneum de Bâle ; elle y a été représentée par son doyen. Nous aurons en ce mois de septembre la troisième rencontre des professeurs de théologie de la Suisse, à Macolin sur Biemme ; c'est un moyen d'affermir et d'établir des contacts utiles et nécessaires.

La bibliothèque de la Faculté est toujours dirigée avec une grande compétence par M. le professeur H. Meylan, qui lui voue des soins éclairés et attentifs ; elle est un précieux instrument de travail pour les étudiants qui l'utilisent abondamment ; plusieurs pasteurs viennent aussi y chercher les ouvrages nécessaires à leurs travaux personnels. Elle s'est enrichie de quelques dons de M. H. Rodieux, pasteur à Prilly ; de

M. Mayor, domicilié au Tessin, lui-même fils de feu M. Mayor, pasteur à Cully, et de M. Dr Olivier, en souvenir de M^{me} Dr Ch. Olivier.

Après ces quelques faits rapidement signalés qui permettent de considérer la vie variée de la Faculté, voici deux questions qui nous ont longuement préoccupés et que nous avons pu mener à bonne fin.

C'est tout d'abord la succession de notre collègue, M. E. Golay, arrivé au terme de sa carrière professorale. Passant outre à sa modestie, la Faculté a tenu à marquer la fin de cette longue et fidèle activité ; professeurs et étudiants l'ont fait d'un même cœur et d'une même pensée.

Il n'est pas facile à l'heure actuelle de trouver dans nos pays de langue française un hébraïsant, maître des vastes disciplines de l'Ancien-Testament. Après de longues discussions, le Conseil a désigné à l'approbation de la Commission universitaire et du Département, M. Georges Pidoux, pasteur à Cuarnens ; ce choix a été agréé et confirmé par le Conseil d'Etat. Nous n'avons pas à redire ici les titres justifiant cet appel, ils nous donnent l'assurance que M. Pidoux est bien préparé à entreprendre cette grande tâche. Par avance nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau collègue, certains que nous sommes qu'il mettra tout en œuvre pour marcher sur les traces de ses prédécesseurs et donner à cet enseignement si important toute la place qui lui est due.

On se souvient des démarches qu'il fallut faire très rapidement l'an dernier à la fin du semestre d'été pour attacher M. Ed. Burnier à notre Faculté : Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir pu le conserver à l'Université, au Pays, à l'Eglise. Celle-ci a généreusement soutenu notre effort ; nous lui exprimons toute notre gratitude pour sa pleine compréhension sans laquelle nos démarches risquaient de ne pas aboutir. Nous avons pris l'engagement de modifier dès que possible le statut de M. Burnier, nommé chargé de cours et de lui faire obtenir le titre de professeur extraordinaire. Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'aujourd'hui c'est chose faite. Le Conseil d'Etat a fait très bon accueil à notre demande ; au début de juillet 1945, il a ratifié cette nomination. M. Burnier a été installé comme chargé de cours au printemps dernier à la rentrée d'avril ; sa personnalité tout autant que le sujet de sa leçon inaugurale, « La prière et la vie intellectuelle », ont attiré un public si nombreux qu'il a fallu se transporter à l'Aula du Palais de Rumine.

Le Conseil de Faculté a modifié, à titre d'essai, l'horaire des cours.

Ce bref aperçu de quelques faits de l'année 1944-1945 ne saurait donner dans sa sécheresse une idée de la vie de la Faculté, car certainement celle-ci a un caractère bien à elle. Elle ne se manifeste pas seulement par les cultes qui réunissent les étudiants le lundi matin, ou celui qui termine le semestre. C'est tous les jours que cette vie se développe dans les rapports excellents — nous croyons pouvoir l'affirmer — qui existent et se manifestent entre professeurs et étudiants. Nous pensons que ces contacts ainsi établis, journalièrement pratiqués, et qui peuvent se manifester sous d'autres formes, ont une très bonne influence. Etudiants et étudiantes

sont bien divers les uns des autres et le résultat de leurs efforts, inégaux, mais tous ou à peu près tous sont assidus à leur travail et l'accomplissent avec conscience ; nous regrettons parfois qu'ils n'aient pas plus de contact avec leurs camarades d'autres Facultés ; cela tient en partie au fait qu'une très petite minorité fait partie de ces sociétés d'étudiants qui sont un moyen bien précieux de contacts fréquents et variés avec toutes sortes de mentalités.

Nous sommes très heureux que plusieurs de nos étudiants aient pu bénéficier d'un ou plusieurs semestres à Bâle et à Zurich et nous exprimons notre reconnaissance aux directions de l'Alumneum et du Theologenhau de ces deux cités pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé à nos candidats.

Ce ne sont pas seulement le Synode ou la Commission de consécration qui se préoccupent de la préparation au ministère pastoral ; elle demeure le souci constant et dominant de tous les professeurs de la Faculté qui devant tel ou tel cas sont soucieux en pensant à l'avenir. La Faculté voue ses soins attentifs à ce problème essentiel, elle cherche les moyens de rendre cette préparation toujours meilleure dans les cadres de son activité. Mais il faut se souvenir aussi que la Faculté n'est pas un séminaire où l'étudiant pourra parfaire tout ce qui manque à sa formation pratique, à son éducation et à sa culture. Nous pensons que certaines transformations déjà mises en œuvre permettront de mieux répondre aux désirs de l'Eglise qui sont aussi ceux de la Faculté. Nous sommes heureux et encouragés par l'intérêt éclairé que l'Eglise porte à notre travail et nous savons que cette collaboration grandissante sera utile et féconde pour tous deux.

Faculté de droit

Professeurs. — M^e Pierre Cavin, récemment nommé professeur de droit pénal et de procédure pénale et chargé accessoirement d'une partie de l'enseignement du droit civil, a commencé ses cours durant le semestre d'hiver 1944-1945. M^e Jacques Secrétan, récemment nommé chargé de cours pour le droit international public et le droit diplomatique, a aussi débuté ce semestre. Sa leçon inaugurale publique a eu lieu le 30 janvier 1945 sur ce sujet : *Le rôle du droit dans les relations entre Etats*. En outre, depuis le semestre d'été 1945, il préside un séminaire de « Droit international public ». ;

M. le professeur F. Guisan a commencé, au début du semestre d'hiver 1944-1945, des leçons de philosophie du droit. En même temps, il a abandonné la direction du séminaire de droit privé, qui a été reprise par M. le professeur R. Secrétan.

M. le professeur Rathgeb a repris son enseignement régulier à la Faculté de droit, dès le mois d'octobre 1944.

M^e Paul Turin, chargé d'un enseignement nouveau sur la propriété industrielle et commerciale, l'a commencé au début du semestre d'été 1945.

M. Charles Gilliéron, chef du Service cantonal de la police de sûreté, a été nommé privat-docent. Il fera, dès le semestre d'hiver 1945-1946, un cours sur la *Psychologie de la preuve pénale*.

M. le professeur Reinbold, professeur de médecine légale, a pris sa retraite à la fin du semestre d'été 1945.

M. le professeur Sauser-Hall, de l'Université de Genève, a de nouveau assuré l'enseignement du droit civil comparé.

M. le professeur R. Secrétan, nommé commandant d'une brigade de couverture-frontière depuis le 1^{er} janvier 1945, a été très accaparé par ce commandement ; toutefois, grâce à des aménagements d'horaire, il a pu assurer tout son enseignement. MM. les professeurs Zwahlen, Cavin et Bridel ont également pu assurer le leur, bien qu'ils aient été appelés sous les drapeaux durant une partie du semestre d'hiver 1944-1945

Etudiants. — Ont été inscrits à la Faculté :

160 étudiants et 11 auditeurs au semestre d'hiver 1944-1945,

127 étudiants et 9 auditeurs au semestre d'été 1945.

L'année universitaire a débuté par une séance publique d'ouverture des cours, qui a eu lieu le 16 octobre 1944, à l'Auditoire XV (Palais de Rumine). Le doyen de la Faculté y a présenté un rapport sur l'activité de celle-ci durant l'année précédente ; puis M^e Maurice Baudat, bâtonnier de l'ordre des avocats vaudois, a fait une remarquable conférence sur *La profession d'avocat*.

Examens, thèses, etc. — Il y a eu, pendant l'année universitaire quatre sessions ordinaires d'examens. Comme les années précédentes, les étudiants retardés dans leurs études par les fréquentes mobilisations, ont été autorisés à fractionner les programmes et à se présenter aux examens même en dehors des sessions ordinaires. Toutefois, avec la fin du service actif, le Conseil de la Faculté a décidé de supprimer dorénavant ces facilités, quelques cas exceptionnels étant encore momentanément réservés

Deux étudiants qui avaient commencé leurs études en France ont encore été interrogés sur le programme des Facultés de droit de ce pays

Au total 88 candidats se sont présentés aux examens. 54 ont été admis, 12 ont échoué ou se sont retirés, et 22 n'ont fait qu'une partie des épreuves et ont encore à achever leur programme.

Neuf thèses ont été publiées : Il y en a eu une pour la licence, deux pour le doctorat et six pour les deux grades.

M. Ed. Gueydan, étudiant en droit du troisième semestre, a présenté un mémoire de concours sur le sujet suivant : *Les impôts culturels et Suisse*. Il a obtenu un prix de Fr. 200.— prélevé sur le Fonds Bippert.

Le Prix Ch.-Ph. Mercier a été attribué, pour la période 1942-1943 à MM. Paul Ehsam et Roger Courvoisier, qui ont obtenu en 1943 leu doctorat en droit avec des thèses très remarquées.

Bibliothèque. — Le Conseil d'Etat a nommé bibliothécaire de la Faculté de droit, à titre définitif, dès le 1^{er} janvier 1945, Mlle Betty Lugin, qui exerçait ces fonctions à titre provisoire depuis un an.

Divers. — La Faculté de droit et l'Ecole des Sciences sociales ont organisé deux conférences publiques de M. Bertrand de Jouvenel, journaliste et homme de lettres français, sur ce sujet : *De la volonté générale chez J.-J. Rousseau*. Ces conférences ont eu lieu au mois de juin 1945.

MM. les professeurs Bridel et Cavin ont représenté la Faculté à la conférence des Facultés de droit suisses, à Genève.

Les professeurs de la Faculté ont fêté dans l'intimité le 25^e anniversaire de la nomination de M. F. Gusan comme professeur de droit civil.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Corps enseignant. — M. le professeur Ed. Schiess, surpris par la maladie au cours du semestre d'hiver, a dû interrompre son enseignement jusqu'à la fin de l'année universitaire. Il a été remplacé par M. Jean Colay, chargé de cours, pour le cours d'introduction aux études commerciales supérieures, au semestre d'hiver seulement, et par M. le professeur Bourquin, pour le Séminaire de technique commerciale, à la fin du semestre d'hiver et pendant le semestre d'été.

M. le professeur Biermann, atteint par la loi sur la durée des fonctions publiques, a terminé son enseignement à la fin du semestre d'été. Nous avons pris congé à regret de cet excellent collègue qui a consacré quarante-neuf années à l'enseignement officiel dans le canton, tant secondaire que supérieur, avec un dévouement auquel nous nous plaisons à rendre hommage.

Etudiants. — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole, non compris celui des étudiants de la Faculté de droit et de l'Ecole des Sciences sociales qui obtiennent également des grades à l'Ecole des H. E. C., a atteint :

Au semestre d'hiver 1944-45 : 206 étudiants, 9 auditeurs, total 215.

Au semestre d'été 1945 : 182 » 4 » » 186.

Ces chiffres comprennent un effectif de 35 internés militaires, pour la plupart italiens, au semestre d'hiver, et 28 au semestre d'été. Il n'en subsiste pas moins que l'effectif de l'Ecole se maintient à un niveau très élevé, ce qui n'est pas sans nous procurer quelques soucis en ce qui concerne le placement de nos futurs licenciés. Il faut espérer, qu'avec le temps, les frontières s'ouvriront peu à peu, permettant ainsi à quelques-uns de nos diplômés de trouver une occupation conforme à leurs goûts dans les pays d'outre-mer.

Diplômes. — L'Université a délivré au nom de l'École des H. E. C. les grades et diplômes suivants :

- 1 doctorat ès sciences commerciales et économiques,
- 27 licences ès sciences commerciales et économiques,
- 1 licence ès sciences commerciales et actuarielles,
- 2 certificats d'études supérieures.

Représentation. — L'École s'est fait représenter aux assises de :

1. L'Association suisse pour l'enseignement commercial, les 16 et 17 juin, à Bienne, par son directeur et deux professeurs,
2. L'Association des actuaires suisses, les 13 et 14 octobre, par son directeur.

A cela s'ajoutent des invitations à l'assemblée générale de la Chambre vaudoise du commerce et à la journée officielle du Comptoir suisse. Enfin quelques professeurs ont répondu à l'invitation du Club d'efficiencia en présentant à ses membres des conférences appréciées.

Conseil de l'École. — Le Conseil a tenu six séances au cours desquelles il a eu à s'occuper du remplacement de M. le professeur Biermann ainsi que de la normalisation de ses rapports avec la Faculté de droit. Le nombre et l'étendue des objets en discussion s'accroît sans cesse, ce qui résulte sans doute des circonstances que nous traversons.

Le Conseil a en outre proposé à l'Université l'octroi du grade de docteur honoris causa à M. Jaques-David Le Coultre, industriel au Sentier en hommage de reconnaissance et d'admiration pour la grande part qu'il a prise aux progrès et au développement de l'industrie horlogère en Suisse notamment dans le canton de Vaud.

Secrétariat et bibliothèque. — Le secrétariat continue à être desservi à notre entière satisfaction, par Mlle Jaccard. Toutefois, il y a lieu de reconnaître, par suite de la multiplicité des tâches qui lui incombent, que son cahier des charges est trop lourd.

A la Bibliothèque de l'École, comme à la Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial qui lui est annexée, le nombre de lecteurs augmente. Nous sommes heureux de constater que les étudiants en tirent le meilleur parti pour préparer leurs travaux de séminaires.

..

École des sciences sociales et politiques

L'École a eu le chagrin de perdre un de ses fondateurs et de ses plus fidèles soutiens en la personne du vénéré professeur Edmond Rossier. Lorsqu'il avait pris sa retraite, en 1935, M. Rossier avait bien voulu, avec l'autorisation du Conseil d'Etat, conserver à l'École sa précieuse collaboration, en continuant à donner le cours d'histoire diplomatique, où il faisait

profiter nos étudiants des trésors de son expérience. Il était prêt à participer à la session d'examens et à commencer un nouveau semestre, lorsque la mort l'a enlevé brusquement en octobre 1945. En même temps, l'Ecole faisait une perte non moins sensible avec le départ de M. le professeur Arnold Reymond. Prenant complètement sa retraite, M. Reymond renonçait en effet au cours d'introduction aux problèmes philosophiques qu'il avait conservé à l'Ecole et qu'il donnait avec tant de maîtrise et de lumineuse clarté. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a chargé M. Maurice Gex, professeur de philosophie aux Gymnases cantonaux, de donner, à titre provisoire et pour un an, le cours d'introduction. Le successeur de M. Rosier sera désigné prochainement.

Le nombre des inscriptions s'est élevé à 58 étudiants et 7 auditeurs pour le semestre d'hiver 1944-1945 et à 50 étudiants et 6 auditeurs pendant le semestre d'été 1945. Plusieurs étudiants internés, qui avaient passé avec succès une partie de leurs examens à l'Ecole, ont été rappelés dans leur pays avant d'avoir achevé leurs études. Ils ont d'ores et déjà annoncé leur intention de revenir lorsque les circonstances seront plus favorables.

Pendant ces deux semestres, l'Université a décerné, sur la proposition de l'Ecole, les grades suivants :

- 1 doctorat ès sciences sociales
- 12 licences ès sciences politiques
- 1 licence ès sciences pédagogiques
- 2 diplômes d'études consulaires
- 20 certificats d'aptitude pédagogique pour l'enseignement secondaire.

Le Conseil de l'Ecole et la commission spéciale ont continué l'étude du projet de nouveau règlement de l'Ecole ; on peut espérer qu'il pourra être mis en vigueur pour le semestre d'hiver 1946-1947.

Les Gymnases cantonaux ayant un urgent besoin des salles de rez-de-chaussée de l'Académie occupées par la bibliothèque de l'Ecole, celle-ci a été transférée au second étage du n° 2 de la rue Vuillermet. Le travail du bibliothécaire en est un peu compliqué ; mais les livres sont au moins logés dans des locaux secs, ce qui permet d'attendre la solution du problème des bibliothèques universitaires.

Institut de police scientifique

Par suite du départ de M. le professeur P. Reinbold, qui y siégeait depuis presque vingt ans, la délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences qui régit l'Institut s'est vue à nouveau modifiée ; cette délégation est actuellement composée de MM. les professeurs P. Cavin (droit), M.-H. Thélin (médecine), R. Mellet (sciences) et M. Bischoff (police scientifique). — Il n'y a pas eu de modification dans la division des cours et des laboratoires, dont les élèves sont presque tous de nationalité suisse (un Thaïlandais).

Trois candidats, tous trois suisses, ont subi avec succès les examens prépeutiques de police scientifique. Par contre, il n'y a pas eu de session d'examens de diplôme en 1945.

Le poste d'assistant de l'Institut a été rempli par M. Lucien Glatz, diplômé de l'Institut ; dès le 15 octobre 1945, M. Francis Weber, également diplômé de l'Institut, lui a succédé dans ces fonctions.

Comme d'usage, l'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été affectée à la bibliothèque, tandis que celle du Fonds Rodolphe Reiss a servi à acquérir des appareils, des accessoires et du matériel.

L'Institut a reçu la visite du Corps de police de la ville d'Yverdon, ainsi que d'un groupe d'agents de diverses polices municipales vaudoises, venus à Lausanne pour y suivre un cours spécial organisé par la police de notre ville.

A signaler enfin la visite d'un collègue étranger : M. le Dr F. Thomas, professeur de médecine légale à l'Université de Gand (Belgique).

Faculté de médecine

Au cours de cet exercice, la Faculté réunie en conseil a tenu, sous la présidence de son doyen, huit séances.

Quatre nouveaux privat-docents ont été agréés par le Conseil d'Etat : MM. Michel Jéquier, Guido Hemmeler et Robert Feissly nommés tous trois privat-docents de médecine interne et M. René Gonin nommé privat-docent de dermato-vénérologie. Les trois premiers ont fait leurs leçons inaugurales.

Douze thèses pour l'obtention du doctorat en médecine ont été discutées et admises par la Faculté.

Le professeur Decker a institué un séminaire de policlinique chirurgicale à l'intention des étudiants des semestres cliniques IV-VII.

Les professeurs Donati et Valobra, de l'Université de Milan, ont été autorisés avec l'assentiment du Conseil d'Etat à donner en italien aux étudiants italiens internés, le premier un cours de chirurgie, le second un cours de pathologie médicale et nerveuse.

Un cours de perfectionnement de quatre journées, organisé par la Société vaudoise de médecine avec le concours de la Faculté a réuni 120 participants venus de plusieurs cantons. Il a eu un plein succès.

Sujets traités : Maladies des reins, troubles neuro-endocriniens, pathologie du système hémopoïétique. En outre, M. le juge fédéral Couchepin a parlé de la responsabilité civile du médecin.

Le diplôme de « docteur honoris causa » avait été conféré sur la proposition de la Faculté de médecine au professeur Lenormant, de Paris. La maladie l'ayant empêché de se rendre dans notre ville, le parchemin lui fut envoyé avec une adresse de circonstance.

Mlle Yolande Gobat a reçu avec le titre de lauréate de l'Université le prix de Cerenville, M le Dr S Neukomm le prix Marc Dufour

Enfin suivant une tradition inaugurée il y a quelques années, la Faculté a offert à ses étudiants un cycle de trois conférences extra-médicales cette année ce fut le prof E Gagnebin qui parla de l'« Histoire de la terre »

MM les professeurs Reinbold et Pautrier ont cessé leur enseignement au terme du semestre d'été 1945 Le premier étant parvenu à la limite d'âge, le second rappelle par l'Université de Strasbourg

La Faculté s'est occupée de faire les propositions nécessaires au Conseil d'Etat pour le remplacement de ces deux collègues Si la question de la chaire de « Médecine des accidents » a trouvé une solution aisée par le fait que nous disposions sur place d'un candidat réalisant toutes les qualités nécessaires, il n'en a pas été de même pour les chaires de médecine légale et de dermatologie

Les problèmes que soulevait le remplacement des titulaires de ces deux chaires comprenaient des difficultés exceptionnelles que la Faculté a cherché à résoudre au plus près de sa conscience et en se préoccupant avant toutes autres considérations des intérêts supérieurs de notre Université et de notre Faculté de médecine

Il est bon de souligner à cette occasion le caractère strictement objectif et le souci constant du bon renom de notre enseignement qui ont présidé à toutes ces discussions

Faculté des lettres

Professeurs. — Au terme de cette année la Faculté voit avec regret M Charles Biermann quitter ses fonctions sous l'effet des dispositions sur la limite d'âge

Pour le remplacer, la Faculté d'accord avec l'Ecole des hautes études commerciales, a fait appel à M Henri Onde citoyen français, agrégé d'histoire et géographie, docteur es lettres professeur au Lycée d'Annecy nommé professeur extraordinaire de géographie avec un enseignement de trois heures à la Faculté

M Paul Aebischer a été nommé professeur ordinaire

Chargés de cours. — M Ferretti retenu en Italie, n'a pas enseigné cette année M Charles Favez a été chargé d'un cours d'une heure de grammaire latine et de préparation au thème latin Il a commencé cet enseignement dès le début du semestre d'été M Constantin Regamey, bourgeois de Lausanne, né d'une famille établie en Russie, docteur es lettres de l'Université de Varsovie, rentre dans sa patrie en 1944, a été chargé d'enseigner les langues et civilisations slaves et orientales, à raison de trois heures par semaine Le succès de son enseignement, commencé à la fin d'avril, l'a amené à en porter la durée à quatre heures

M Chanan Lehrmann a été autorisé à prolonger d'un semestre la durée de la charge de cours qui lui avait été confiée pour l'année 1944-1945 en complément de l'enseignement de M Mieville

Privat-docents. — M Georges Cuendet a renoncé à son enseignement de linguistique M Jean-Charles Braudet, docteur es lettres sous-archiviste cantonal a été nommé privat-docent d'histoire suisse M Adrien Bonjour docteur es lettres, a été nommé privat-docent de langue et littérature anglaises

Lecteurs. — M Angel Arbex a été nommé lecteur de langue et littérature espagnoles Cet enseignement d'une durée de quatre heures a commencé en avril

Assistants. — M Olivier Chapuis licencié es lettres assistant à l'École de français moderne a été chargé de suppléer M René Bovey lui-même assistant à la même école mis au bénéfice d'un congé

Cours libres. — Mme Henri Mieville a été autorisée à professer un cours libre d'art hindou

On doit noter dans l'ensemble une heureuse augmentation des enseignements donnés par la Faculté Dans l'hiver 1944-45 notre programme comportait 94 heures hebdomadaires données par 28 maîtres en 1945-46 il annonce 105 heures avec 32 maîtres

À la nomination de M Favez comme chargé de cours de grammaire latine a été liée une modification des examens écrits de latin à la licence à partir de juillet 1946 le thème remplacera la version à la première partie des examens et la version remplacera le thème à la deuxième partie Les programmes d'histoire ont été renforcés conformément aux tendances de l'enseignement qui écarte de plus en plus la mémorisation d'un cours pour initier l'étudiant à l'analyse d'un document

Étudiants — La Faculté a compté d'après la liste imprimée toujours incomplète

Au semestre d'hiver	154 étudiants (dont 64 étudiantes)
	83 auditeurs (dont 67 auditrices)
Au semestre d'été	157 étudiants (dont 77 étudiantes)
	37 auditeurs (dont 32 auditrices)

Ces chiffres sont en diminution sur ceux de l'année précédente La diminution s'explique surtout pour les étudiants par le départ des réfugiés et internes Pour les auditeurs il faut noter depuis une dizaine d'années une baisse régulière de leur nombre qui ne semble pas due aux événements politiques Est-ce simplement l'effet du dépeuplement des pensionnaires lausannois ? Est-ce une conséquence des soucis croissants de la bourgeoisie La baisse tient-elle à un manque d'attrait des cours que nous offrons au public ? Il est difficile de se prononcer

Examens. — Outre les trois sessions ordinaires, nous avons organisé deux sessions extraordinaires d'examens pour les étudiants gênés par la mobilisation et nous avons autorisé les mêmes étudiants à répartir les épreuves d'une même série sur deux sessions.

Licences et certificats. — Ont été délivrés en 1944-45 :

17 diplômes de licenciés (diplôme d'Etat) (11 étudiants, 6 étudiantes),
1 diplôme de licencié (diplôme d'Université),
7 certificats d'études françaises.

Voici la statistique des étudiants licenciés d'Etat (jeunes gens seulement) depuis 1939 :

1939	5
1940	2
1941	13
1942	3
1943	4
1944	10
1945	11
Au total	48 sur 7 années, soit 7 environ par an.

Il ne semble pas que ce nombre excède les possibilités d'absorption de l'enseignement officiel et privé dans le canton. Les craintes émises parfois nous semblent actuellement assez vaines. Sans doute un licencié ne peut obtenir une place fixe au jour même qu'il conquiert son grade. Il n'est pas mauvais qu'une sélection s'opère dans les suppléances ou enseignements provisoires. Il n'est pas regrettable non plus que ce délai incite le licencié à continuer à étudier, en particulier à préparer une thèse de doctorat et à faire un séjour à l'étranger. En fait un bon étudiant et qui a de l'autorité obtient généralement un poste fixe dans le délai d'un ou deux ans. Une situation plus dommageable pourrait cependant apparaître si le nombre de nos licenciés augmentait sensiblement.

Ecole de français moderne. — Le nombre des certificats d'études françaises délivrés a baissé sensiblement cette année :

1939	31
1940	15
1944	19
1945	7.

Déjà la guerre avait provoqué une désertion relative de l'Ecole de français moderne, la paix semble devoir l'éprouver encore davantage. La clientèle allemande, qui était la meilleure, ne reviendra pas de sitôt ; les Anglais reprendront peut-être le chemin de la Suisse, mais ils risquent d'être écartés par la cherté de la vie aggravée par le change ; les jeunes filles de Suisse allemande, qui avaient remplacé en partie les Allemandes

sur nos bancs, vont maintenant de plus en plus à l'Ecole d'interprètes de Genève ; certaines se dirigeront sur Paris et les Universités françaises dès que la vie y reprendra un cours plus normal. Il y a là une situation qui doit attirer l'attention de la Faculté.

Préalables. — Ont été admis à l'examen préalable A : 0 candidat.
 » » » » B : 2 candidats.
 » » » » C : 8 »

La nouvelle réglementation de l'examen préalable A a fermé la porte à toute une clientèle qui essayait d'échapper au baccalauréat et de se glisser à la Faculté au risque d'en encombrer les bancs d'éléments fort peu doués pour des études de lettres.

Prix. — Un prix de Faculté, avec le titre de lauréate de l'Université, a été décerné à Mlle Liliانا Daneva, licenciée ès lettres, pour un mémoire sur *Les relations russo-bulgares de 1878 à 1886*, qui sera publié aux frais de l'Université dans le *Bulletin de la Société des Etudes de lettres*.

Le Prix Nessler a été attribué à M. Gérard Lavanchy, licencié ès lettres.

Doctorats honoris causa. — Le doctorat ès lettres honoris causa a été remis à M. Emile Jaques-Dalcroze, compositeur, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, le 6 juillet, à Genève.

La même distinction a été attribuée à M. Jules Marouzeau, professeur à la Sorbonne, et la collation en a eu lieu le 3 octobre, dans la salle du Sénat.

Divers. — La Faculté a publié dans sa collection de travaux une édition savante du *Journal de Gibbon à Lausanne, 1763-1764*, établie par les soins de M. Georges Bonnard. Cette publication a été honorée par de subsides de l'Etat de Vaud, des Fondations Pro Helvetia, Escher-Abegg et Ulrich-Hœpli, de l'Association du Vieux-Lausanne et de l'Association de Intérêts de Lausanne ; 50 exemplaires ont été souscrits par la Municipalité de Lausanne ; l'Université, la Société Académique vaudoise et la Société des Etudes de Lettres ont facilité la souscription à leurs membres et prenant à leur charge une part du prix du volume.

Les Cours de vacances ont célébré le cinquantième anniversaire de leur fondation, le 26 juillet.

M. Henri Miéville, à la séance d'ouverture des cours le 16 octobre a prononcé une leçon sur *l'Intention philosophique de Nietzsche*, pour commémorer le centième anniversaire de la naissance du philosophe. Le 2 décembre, le capitaine Julian Hall a donné pour les membres de Société des Etudes de lettres et pour nos étudiants un récital Shakespear. Le 24 mai a eu lieu à la salle Tissot, par les soins du Séminaire de gr et sous la direction de M. André Bonnard, aidé de M. Jean Mauclet, metteur en scène au Théâtre municipal, une lecture des *Choéphores*

d'Eschyle, dans la version de Paul Claudel. Le 10 avril, M. Paul Demiéville, professeur à l'École des langues orientales à Paris, a donné une conférence sur *Le quiétisme bouddhique*. Le 27 avril, c'était le tour de M. Jules Marouzeau, professeur à la Sorbonne, venu parler à nos étudiants sur ce sujet : *Latin et grec, une double parenté à l'origine de l'humanisme*. Et le 22 juin, de M. Jean-Marie Carré, également professeur à la Sorbonne, qui nous entretint du *Mirage allemand dans la littérature française*.

M. Pierre Dufour nous a fait parvenir, de la part de la succession du professeur de Molin, une collection de précieux clichés qui ont été remis au Séminaire d'histoire de l'art.

Cours de vacances

I. Organisation.

Les Cours de vacances ont duré, comme l'année dernière, *trois mois*. Ouverts le 16 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 6 octobre.

Cours spécial. — Le cours spécial pour maîtres et maitresses de français, d'une durée de trois semaines, comprenait 20 heures de cours et conférences et 45 heures d'enseignement pratique.

Cours général. — Le *Cours A* (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comprenait chaque matin 4 heures d'enseignement théorique et pratique, sauf le samedi.

Le *Cours B* (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comprenait 13 heures d'enseignement pratique par semaine, avec des leçons tous les matins, sauf le samedi.

II. Professeurs.

Les *cours ex cathedra* ont été donnés par MM. G. Bonnard, R. Bray, H. Miéville, J. Freymond, D. Lasserre, M. Raoux, J. Mauclair, P. Jaccard, P. Beausire, G. Guisan, A. Rivier et G. Panchaud ; par Mme C. Delhorbe et Mlle J. Ernst.

Des *récitais* et des *conférences avec projections lumineuses* ont été donnés par Mme S. Grezet, Mlle A.-M. Redard, M. J. Ch. Biaudet et M. F. Gilliard.

L'enseignement pratique a été donné au Cours spécial par Mlle J. Ernst : traduction et gallicismes, 5 heures hebdomadaires ; par Mlle Maillard : phonétique, 4 heures ; par M. Raoux : explication et composition, 4 heures, et par M. G. Guisan : stylistique, 2 heures.

L'enseignement pratique a été confié au Cours général à MM. R. Rapin, M. Raoux, G. Guisan, P. Wanner, O. Chapuis, F. Lasserre, A. Laufer, Ch. Gagnebin, G. Anex, G. Lavanchy et B. Kehrlé ; Mmes A. Virieux, M. Bergier, Mlles M. Perelmann, J. Ernst, M. Marguerat, R. Virieux, M. Belaieff, M. Folly, G. Godet, J. Schmidt, Y. Glardon et C. Gilliard.

III. Examens.

Nous avons eu, comme chaque année, deux sessions d'examens pour le *Certificat de français* que délivrent les Cours de vacances, l'une à la fin du Cours A (du 21 au 24 août), l'autre, à la fin du Cours B (du 2 au 5 octobre).

La session d'août a été très moyenne ; celle d'octobre par contre fort satisfaisante : bon nombre des candidats avaient suivi les 4 séries de nos Cours et reçu de ce fait pendant trois mois un entraînement intensif de trois à quatre heures de français par jour.

IV. Fréquentation.

Nos Cours ont été suivis par 390 étudiants (221 messieurs et 169 dames). L'année dernière, nous en avons 273. Cette augmentation porte uniquement sur les étudiants *confédérés*, dont le nombre a passé de 240 à 366 (chiffre que nous n'avions jamais atteint), par contre le nombre des étudiants étrangers a encore diminué : ils étaient 66 en 1943, 33 en 1944, ils ne sont plus que 24 cette année.

Au point de vue de la *nationalité*, les étudiants qui ont suivi les Cours se répartissent comme suit (nous donnons entre parenthèses les chiffres correspondants de l'année dernière) :

Suisse	366	(240)	Espagne	1	(1)
Turquie	7	(3)	Hongrie	1	(0)
Allemagne	3	(6)	Japon	1	(0)
Italie	2	(8)	Roumanie	1	(0)
Apatrides	2	(0)	France	1	(0)
Hollande	1	(3)	Indes	1	(0)
Yougoslavie	1	(2)	Bulgarie	1	(0)
Autriche	1	(2)			

Nous avons eu en première série 264 étudiants, c'est la plus forte participation qui ait jamais été atteinte depuis que nos cours existent et, par un heureux hasard, ce succès a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de leur fondation. Mais toute médaille a son revers, aucun auditoire n'étant assez vaste pour contenir ces 264 étudiants, nous avons été contraints de faire donner les conférences à l'Aula. S'il est souvent difficile — même à des auditeurs de langue française — de suivre d'un bout à l'autre des conférences données à l'Aula, on peut s'imaginer combien les étudiants des Cours de vacances ont été gênés par l'acoustique si défectueuse de notre grande salle. Comment obvier, une autre année, à cet inconvénient majeur ? C'est un problème qu'il faudra chercher à résoudre.

Le nombre des inscriptions au Cours spécial pour maîtres et maîtresses de français a été pour la première fois vraiment satisfaisant, nous en avons reçu 27, mais en avons écarté 8, parce qu'il s'agissait de personnes

qui ne remplissaient pas les conditions requises ou dont la préparation était nettement insuffisante.

Perspectives d'avenir. — Si l'avenir matériel de nos Cours semble assuré, il est un autre point qui ne laisse pas de nous préoccuper. En effet, cette année — encore plus que l'année dernière — nous avons constaté un abaissement du niveau intellectuel de nos élèves. Il faut l'attribuer, je crois, aux raisons suivantes : d'une part au nombre toujours croissant de non étudiants ou d'étudiants très jeunes qui s'inscrivent à notre Cours général, et, d'autre part, au fait que les conditions anormales de vie de ces dernières années ont amené un fléchissement dans les études. On a fait cette constatation dans les gymnases de notre ville, il doit en être de même dans les gymnases de Suisse allemande.

Faculté des sciences

La Faculté des sciences (l'Ecole de pharmacie non comprise) a compté 137 étudiants (y compris 30 étudiantes) et 5 auditeurs au semestre d'hiver 1944-45, et 126 étudiants (y compris 26 étudiantes) et 4 auditeurs au semestre d'été 1945.

Il a été délivré :

- 63 certificats d'études supérieures,
- 3 licences physiques-mathématiques (diplôme d'Etat),
- 2 licences physiques-mathématiques (diplôme universitaire),
- 1 licence physique-sciences naturelles (diplôme d'Etat),
- 3 licences physiques-sciences naturelles (diplôme universitaire),
- 2 diplômes de chimiste A,
- 2 diplômes de chimiste B,
- 2 diplômes de géologue,
- 9 doctorats.

Les mobilisations des étudiants ont obligé le doyen d'organiser un certain nombre de sessions extraordinaires d'examens.

Le Conseil de la Faculté s'est réuni à 7 reprises.

L'année 1945 a été marquée par la discussion longue et laborieuse de la situation de l'Ecole d'ingénieurs et de l'Ecole d'architecture dans les cadres de l'Université de Lausanne. En dehors de cette question fondamentale, la discussion portait encore sur les relations entre la Faculté des sciences et l'Ecole d'ingénieurs.

Les demandes de dispense de finances de cours présentées par les étudiants sont envoyées par le Secrétariat de l'Université aux doyens respectifs pour obtenir les avis des facultés à ce sujet. Le Conseil de la Faculté des

sciences a constaté que l'absence d'une base de réglementation pour formuler le préavis de la faculté amène une certaine inégalité dans le jugement de chaque cas particulier. Aussi a-t-il été décidé d'élaborer les « Normes pour l'octroi de la dispense des finances de cours », qui ont été approuvées par la Commission universitaire.

M. le professeur R. Matthey a été l'objet d'une distinction particulière : le Prix Marcel Benoit lui a été attribué en octobre 1945.

M. le professeur Mellet, pour raison de santé, ne put assumer son enseignement dès le début du semestre d'hiver 1945-1946. D'accord avec le recteur de l'Université, le cours d'analyse toxicologique a été renvoyé à la seconde moitié du semestre d'hiver (à partir du 21 janvier 1946) en prévoyant que le nombre d'heures hebdomadaires serait doublé. Quant aux laboratoires dont la direction est confiée à M. le professeur Mellet, c'est M. le professeur Girardet qui a accepté d'en assumer la direction.

M. le professeur Marchand, malade depuis la fin du semestre d'hiver 1944-1945 et jusqu'à la première moitié du semestre d'été 1945, a été partiellement remplacé par M. Gino Fano.

Le Conseil de la faculté a pris la décision d'augmenter de deux heures au premier semestre le laboratoire de botanique pour les étudiants de première année de médecine.

M. le professeur Ch. Blanc a inscrit à son programme un nouveau cours sur le sujet suivant : *Théorie des opérateurs linéaires*. Ce cours est de deux heures au semestre d'été et il est gratuit.

M. le professeur W. Schopfer, nommé chargé de cours à la Faculté de sciences, a fait sa leçon inaugurale le 23 octobre, sur le sujet suivant *La question des vitamines et le problème de l'évolution*.

M. Joyet, privat-docent à la Faculté des sciences, a fait sa leçon inaugurale le 14 novembre, sur le sujet suivant : *La découverte du neutron et la constitution du noyau de l'atome*.

Sous le patronage de la Faculté des sciences, deux conférences, le 19 et 26 juin, ont été données à l'Université, par M. Paul Fallot, professeur au Collège de France, à Paris. Ces conférences ont été consacrées à la géologie de la Méditerranée occidentale, et plus précisément à la Cordillère bétique.

M. le professeur Cosandey a été remplacé comme délégué de la faculté à la Bibliothèque cantonale par M. le professeur Déverin.

L'Ambassade de France a avisé l'Université de Lausanne de la possibilité d'attribution d'une bourse offerte à un étudiant de la Faculté de sciences et à un étudiant de la Faculté des lettres, qui désireraient se rendre en France pour y poursuivre leurs études. La Faculté des sciences a proposé M. André Delessert, licencié ès sciences mathématiques, et cet appointement a été agréé par l'Ambassade de France.

Ecole de pharmacie

L'Ecole de pharmacie a compté 56 étudiants durant le semestre d'hiver 1944-1945 et 43 étudiants durant le semestre d'été 1945.

11 étudiants suisses se sont présentés à l'examen de sciences naturelles ; 9 d'entre eux ont obtenu le certificat.

9 étudiants suisses se sont présentés à l'examen professionnel ; les 9 ont subi avec succès les épreuves pratiques et orales de cet examen.

1 candidat étranger s'est présenté à l'examen de sciences naturelles ; il n'a pas obtenu de notes suffisantes.

2 étudiants étrangers, réfugiés hollandais, se sont présentés aux examens pour l'obtention du diplôme universitaire ; ils ont subi avec succès les épreuves orales et pratiques. Ayant prouvé, par des documents officiels, qu'ils avaient subi autrefois en Hollande des examens correspondants à notre examen de sciences naturelles, ils ont reçu tous deux le diplôme.

L'Ecole de pharmacie a reçu en 1945, à titre de dons, divers produits chimiques ainsi que des pièces de collection des maisons Ciba, et Sandoz, à Bâle, ainsi que de la sucrerie et raffinerie d'Aarberg.

Avec le concours de la maison Hoffmann-La Roche & Cie S. A., à Bâle, ainsi que celui de l'Université, un laboratoire de recherches de diagnose clinique et de biologie expérimentale dans le domaine des vitamines a été créé ; il a commencé à fonctionner durant l'été à la rue Vuillermet 2, au-dessus des nouveaux laboratoires de chimie analytique pour médecins.

Ecoles d'ingénieurs et d'architecture

ECOLE D'INGENIEURS

Fréquentation. — Au semestre d'hiver 1944-45, l'Ecole d'ingénieurs compte 326 étudiants et 19 auditeurs.

Au semestre d'été 1945, le nombre des étudiants est de 290 et celui des auditeurs de 22. Durant ce semestre, 67 étudiants du camp universitaire d'internement sont rentrés en Italie, tandis que 11 sont restés pour terminer leurs études d'ingénieurs. Le cours de mathématiques spéciales a été fréquenté par 26 élèves.

Examens.

Examens d'admission. — En octobre 1944, 8 candidats ont réussi les examens d'admission, alors que 10 candidats s'étaient présentés.

Epreuves propédeutiques. — 114 étudiants se sont présentés aux sessions normales et sessions spéciales organisées pour étudiants mobilisés ; 55 ont réussi le premier examen propédeutique et 32 le second examen propédeutique.

Epreuves pratiques du diplôme. — Au printemps 1945, 6 diplômes ont été décernés : 4 d'ingénieur civil (du camp universitaire d'internement) et 2 d'ingénieur électricien. Pendant le semestre d'été, le diplôme d'ingénieur chimiste a été décerné à 20 candidats. Par suite de l'introduction du huitième semestre d'études, les diplômes d'ingénieur civil, mécanicien et électricien n'ont pas été normalement décernés en 1945.

Doctorats. — 3 candidats, ingénieurs chimistes, ont subi avec succès leur soutenance de thèse pour le grade de docteur ès sciences techniques. Ce sont : M. Ch. Weidmann, sur le sujet : « Contribution à l'étude de l'activité des ions hydrogène dans des solutions d'acide bromhydrique pur et additionnées de bromures alcalins. M. Giorgio Corinaldi, sur : « La préparation électrolytique du manganèse ». M. Amedeo Mortara, sur : « Etude d'un procédé électrolytique de fabrication du manganèse pur à partir des minerais ».

Doctorats honoris causa. — L'Université de Lausanne a conféré, sur la proposition de l'E. I. L., le grade de Dr h. c. à M. Maurice Paschoud, ingénieur, et à M. René Kœchlin, ingénieur.

Prix. — Le Prix Cousin n'a pas été décerné, aucun étudiant ne l'ayant mérité.

Les Prix Dommer, A 3 E 2 I. L, SVIA et Grenier, n'ont pas été décernés en 1945, par suite de l'introduction du huitième semestre, qui retarde les épreuves de diplôme de six mois (janvier 1946).

Courses d'étude. — Au cours de l'année 1944-45, les étudiants ont participé à diverses courses d'étude, organisées par les différentes sections. Il y a lieu de mentionner notamment :

Pour les mécaniciens-électriciens : les visites des usines Escher-Wyss, Brown Boveri, de la Centrale de Wettingen et du poste à ondes courtes de Schwarzenbourg.

Pour les chimistes : visites des usines de Roll, à Gerlafingen, de la Fabrique de cellulose à Attisholz et de la Fabrique de papier de Biberist.

Pour la Section du génie civil : la randonnée dans le canton des Grisons avec visite de plus de 30 ouvrages d'art des C. F. F., des chemins de fer rhétiques et de la Furka-Oberalp, qui s'est terminée par la visite des chantiers du barrage du Lucendro.

Professeurs. — M. Regamey, chargé du cours de génie civil, a remplacé M. de Courten, décédé en janvier 1945.

M. Tschäppat a été chargé du cours d'analyses industrielles.

M. Spiro a continué de remplacer M. le professeur Rathgeb.

M. Gino Fano a remplacé momentanément M. le professeur Marchand qui a interrompu ses cours pour cause de maladie.

M. Giacomo Levi, professeur à l'Ecole polytechnique de Milan, a donné une série de conférences sur « Les grandes synthèses dans l'industrie chimique ».

M. Vaney, professeur au cours de mathématiques spéciales, démissionnaire, a été remplacé provisoirement par M. H. Lehmann, lic. ès sc. math.

En été 1945, M. le professeur Bray a donné aux étudiants E. I. L. et E. A. L. un cours de culture générale sur le sujet : « Tableau de la littérature française au XX^e siècle ».

Camp d'internement universitaire. — Les étudiants ingénieurs de nationalité italienne ont poursuivi leurs études à l'E. I. L. 4 candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieur civil en avril 1945. Le camp d'internement a été dissous au cours du semestre d'été et onze étudiants ont été autorisés par le gouvernement italien à terminer leurs études, leur permettant ainsi d'obtenir leur diplôme d'ingénieur en décembre 1945.

Ingénieurs-chimistes. — Le plan d'étude des ingénieurs-chimistes a été réorganisé tant pour l'enseignement que pour la durée des études. Le cycle complet comprend maintenant huit semestres de cours et laboratoires et un neuvième semestre réservé aux épreuves pratiques du diplôme.

Possibilités de travail. — En 1945, deux propositions ont été agréées et les crédits accordés :

au Laboratoire de machines hydrauliques (M. le professeur Oguey), pour l'étude théorique et expérimentale de la dispersion du jet dans la turbine Pelton.

au Laboratoire d'hydraulique (M. le professeur Stucky), pour l'étude expérimentale et théorique de la stabilité de réglage d'une usine hydro-électrique dans le cas de chambres d'équilibre à puits multiples.

D'autres demandes ont été retenues par la Commission et sont en cours d'examen.

Statut de l'E. I. L. — La modification du statut de l'E. I. L. résultant de la création de l'Ecole d'architecture (loi du 22 septembre 1942) a rendu nécessaire la révision du règlement général de l'Université, et la Commission universitaire a décidé d'élaborer en même temps le règlement spécial de l'E. I. L. et de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme.

La révision de ces règlements a fait l'objet de nombreuses séances au cours de l'année 1944-1945, où le statut des deux écoles (E. I. L. et E. A. L.) au sein de l'Université a été particulièrement discuté.

LABORATOIRES

Laboratoire d'essai des matériaux. — Le Laboratoire d'essai des matériaux, comme le désiraient ses fondateurs, a pris de plus en plus le caractère d'une institution essentiellement industrielle. De ce fait, les crédits dont il dispose sont en majeure partie assurés par ses recettes d'exploitation. Aussi, le personnel dirigeant du Laboratoire, soucieux de conserver un contact permanent avec l'industrie et de se procurer des ordres d'essais lui permettant d'assurer son exploitation, regrette-t-il quelquefois de devoir

faire passer les questions purement scientifiques au second plan. Une amélioration pourrait être réalisée à ce sujet le jour où des chercheurs, disposant de bourses ou de ressources suffisantes pour couvrir tous leurs frais (y compris ceux du personnel leur aidant), entreprendraient des recherches au Laboratoire dans le domaine des essais des matériaux.

Comme les années précédentes, l'activité du Laboratoire durant l'année 1944-1945 a porté sur les domaines suivants :

Essais courants des ciments, bétons et matériaux pierreux.

Contrôles périodiques des qualités de sables et de graviers de provenances diverses.

Essais courants concernant les qualités de métaux, de soudures, d'ouvrages métalliques partiels ou complets.

Etudes théoriques d'ouvrages complets, pratiqués notamment par les chefs de divisions, sous leur propre responsabilité, en vue d'organiser les programmes d'essais de laboratoire.

Un ouvrage tel que le barrage de Rossens et tout ce qui en dépend a apporté de nombreux travaux au laboratoire. Signalons du reste que dès la fondation de ce dernier, les grands ouvrages hydro-électriques ont été sa principale source de revenus. Illsee, Chancy-Pougny, Barberine, La Dixence, Verbois sont des ouvrages auxquels le laboratoire a été intimement lié. Lignes électriques, isolateurs, pylônes, conduites, collecteurs, pièces d'embranchement, organes de machines, qualité des ciments et bétons, etc., ont en grande partie été contrôlés ici. Grâce à cette clientèle, le laboratoire a eu l'occasion d'acquérir une maîtrise de grande valeur.

L'avenir du laboratoire, techniquement parlant, est donc très favorable car les gros ouvrages hydro-électriques en cours d'exécution ne peuvent guère se passer de lui. C'est donc avec calme qu'il entrevoit l'avenir au point de vue technique. Par contre, au point de vue financier, la situation est moins favorable ; toutefois, il faut escompter qu'avec quelques aides tout ira bien et que le laboratoire pourra continuer à se développer harmonieusement au rythme suivi jusqu'à ce jour.

Cette année, le laboratoire a célébré le 25^e anniversaire de sa fondation. Le fait en a été souligné par la publication d'une brochure qui a été très bien accueillie par les hommes du métier : de flatteuses félicitations ont été transmises au laboratoire par les spécialistes en la matière.

Laboratoire d'hydraulique. — Durant l'année 1944-45, les installations d'expérimentation destinées aux travaux des étudiants furent encore perfectionnées, de manière à pouvoir illustrer par des démonstrations un plus grand nombre de chapitres des cours théoriques et pratiques. La documentation photographique et cinématographique du laboratoire, illustrant diverses études faites au cours des années précédentes, vint aussi enrichir l'enseignement.

Outre les élèves du VI^e semestre génie civil, les étudiants du VII^e semestre génie civil, mécanicien et électricien, ont également suivi cette année les séances de laboratoire. Par ailleurs, plusieurs candidats ingénieurs ou jeunes diplômés (et parmi eux des étudiants ou jeunes ingénieurs italiens) ont pris une part active aux travaux d'études et de recherches du Laboratoire, venant ainsi compléter leur formation.

A la suite du concours d'idées ouvert par la « Commission fédérale, pour l'encouragement des recherches scientifiques » et en réponse à une proposition formulée par M. le professeur Stucky, M. D. Bonnard, chargé de cours, et M. Gaden, ingénieur à Genève, le Service fédéral pour la création de possibilités de travail a octroyé à l'Ecole d'ingénieurs, au début de 1945, un crédit destiné à l'étude expérimentale de la « Stabilité de réglage des usines hydro-électriques ». Cette étude est actuellement en plein développement au Laboratoire d'hydraulique qui, après avoir effectué quelques essais préliminaires, va réaliser une installation qui doit conduire à des résultats déterminants. Cette étude s'étendra vraisemblablement sur deux ans.

Le Laboratoire d'hydraulique fut en outre chargé de diverses études pour des sociétés ou administrations suisses et étrangères. Parmi les principales, citons :

Etude de la chambre d'équilibre de la nouvelle usine de Lavey, pour la ville de Lausanne (sera achevée au début de 1946).

Etude de l'évacuateur rive gauche du barrage de Génissiat, pour la Compagnie nationale du Rhône, à Lyon.

Etude de barrages déversoirs et de déversoirs de jaugeage pour l'Etat de Neuchâtel et la Direction des Forts de Saint-Maurice.

Ces études ont nécessité la mise en œuvre d'installations nouvelles qui resteront propriété de l'Ecole et viendront enrichir le laboratoire et augmenter ses possibilités.

La collaboration qui s'établit ainsi entre le laboratoire et les bureaux techniques de Suisse et de l'étranger, s'est révélée extrêmement utile.

Avec la fin de la guerre, de nouvelles perspectives et possibilités s'offrent au Laboratoire d'hydraulique, dont la collaboration va sans doute être requise lors de la mise en œuvre de grands travaux, tant en Suisse qu'à l'étranger. Il conviendra qu'il perfectionne encore ses moyens de recherches et d'expérimentation, se basant pour cela sur son expérience forte déjà de dix-sept ans et sur la documentation qui lui parvient à nouveau d'ailleurs où, malgré la guerre, d'intéressantes innovations ont déjà été apportées à ce genre d'institut.

Laboratoire de géotechnique. — L'activité du Laboratoire de géotechnique s'est notablement étendue au cours de l'année 1945. Sa collaboration a en effet été requise par un très grand nombre de sociétés ou administrations, au point qu'il n'a pu, dans certains cas, faute de personnel, donner en temps voulu entière satisfaction.

Les études confiées au laboratoire sont de diverses natures ; en voici une énumération succincte :

- Etudes des sols de fondation des chaussées ou pistes d'aérodromes : stabilité sous l'effet du gel, résistance sous charges. (Etat de Vaud, ville de Lausanne, Etat de Genève, Etat de Neuchâtel.)
- Détermination des caractéristiques de terres devant constituer des remblais stables. Procédés de mise en place. (Etat de Genève, Aéroport de Cointrin)
- Etudes des sols de fondation d'ouvrages ou d'immeubles (Etat de Vaud, sociétés immobilières, etc.).
- Etude de terrains ayant donné lieu à des glissements (Etat de Vaud).
- Etude des sols à assainir, problèmes des drainages (Etat de Vaud, Service des améliorations foncières).

Dans la plupart des domaines d'études signalés, les travaux du laboratoire ont dépassé le cadre de simples déterminations destinées à un cas particulier. Placé devant des problèmes nouveaux, le laboratoire s'est efforcé, tout en rendant aux intéressés les services demandés, de profiter de la collaboration qui lui était ainsi assurée pour élucider divers problèmes techniques, de nos jours discutés, relatifs aux sols de fondation.

Parmi ceux-ci, il faut signaler le problème de la formation de lentilles de glace dans les sols, auquel s'est attaché depuis plusieurs années le Laboratoire. L'installation récente d'une chambre frigorifique de grande dimension et la mise au point de méthodes nouvelles d'investigation ont permis, dans ce domaine, d'aboutir à des résultats nouveaux d'un réel intérêt.

Les étudiants ont été mis au courant des résultats des travaux du Laboratoire ; ils ont appris à connaître les méthodes de recherches de la géotechnique. Plusieurs d'entre eux ont travaillé au Laboratoire, y faisant un stage durant leurs vacances. Plusieurs anciens élèves, ingénieurs, y poursuivent actuellement des travaux.

Le Laboratoire tend à devenir de plus en plus un centre de recherches et de documentation. Il conviendra de prendre toutes mesures pour que, par la suite, cet institut puisse entreprendre plus complètement et simultanément les trois tâches suivantes :

Initiation des étudiants aux méthodes de la géotechnique.
Recherches de caractère académique tendant à élucider des problèmes techniques de caractère général (les installations actuelles le permettent).

Etudes industrielles pour les sociétés et administrations de travaux publics
Tous ces travaux nécessiteront le perfectionnement incessant de appareils d'essais.

L'intérêt que portent les milieux de la construction au Laboratoire laisse supposer qu'il obtiendra les appuis indispensables à l'accomplissement de cette triple tâche.

Laboratoire d'électrotechnique. — Dans le domaine de l'enseignement, tous les exercices prévus pour les étudiants des 5^e et 7^e semestres ont été accomplis régulièrement. Cette année encore, le nombre des séances a dû être augmenté pour pouvoir instruire les nombreux étudiants italiens inscrits aux cours de ces semestres.

L'activité extérieure du Laboratoire s'est manifestée par la construction d'un appareil à éclairage stroboscopique intensif à l'intention de M. Oguey, professeur de machines hydrauliques; l'atelier du Laboratoire a également exécuté des travaux occasionnels pour le Laboratoire de chimie-physique (MM les professeurs Haenny et Tschappà)

En outre, le Laboratoire a prêté son concours à diverses industries de la Ville et de la région pour des contrôles et des essais de matériel électrique (mesures de résistivités, mesures délicates sur des petits moteurs, mise au point d'un procédé de contrôle pour la galvanoplastie) Cette année encore le Laboratoire a également fourni des prestations pour l'installation de pompage de l'eau thermale des Bains de Lavey.

En vue de développer les moyens de travail, six voltmètres électromagnétiques ont été acquis pour être affectés spécialement aux exercices de radiotechniques, d'autre part, un voltmètre électronique Hasler doit être livré prochainement

Laboratoire de mécanique. — Il a été enfin possible d'obtenir cette année la matière nécessaire pour terminer la construction et le montage des tableaux de distribution d'énergie électrique. Ces tableaux au nombre de quatre, distribuent dans les trois laboratoires A, B et C, le courant continu à 160v. (maximum 35 amp) fourni par le redresseur à vapeur de mercure installé dans la « Collection », ainsi que le courant alternatif triphasé 220/380 v (maximum 60 amp) du réseau industriel. De plus, une ligne d'interconnexion, aboutissant à chacun des tableaux, les relie au réseau monté dans la « Collection » et l'auditoire 103. Des lignes de terre sont également insérées dans le réseau

Les laboratoires sont maintenant munis des tables de travail et sièges nécessaires. Le Laboratoire A continue à être utilisé systématiquement comme salle de travail; les séances d'exercices de mécanique et de physique y sont données. Le Laboratoire B, destiné aux recherches, a déjà rendu certains services à l'industrie

Malgré les difficultés d'acquisition inhérentes aux conditions du marché international, le matériel de manipulation et de démonstration s'enrichit peu à peu, en partie par des constructions sur place effectuées dans l'atelier de mécanique de l'École d'ingénieurs. Ce matériel a permis de monter quelques manipulations fort goûtées des étudiants qui les exécutent

Quelques pièces importantes ont été achetées: une horloge régulateur de précision, une banque d'expérience, douze bancs universels pour montages d'optique et de mécanique, des instruments de mesure électriques, etc.

Divers appareils sont prêtés par le Laboratoire de physique de l'Université : chronoscope de Hipp, platine et cloche à vide, etc. Le Laboratoire a reçu un don important de Brown Boveri & Cie à Baden, sous la forme d'une pompe moléculaire puissante permettant de faire un vide poussé.

L'équipement complet du Laboratoire demandera encore du travail et du temps.

Laboratoire de machines hydrauliques. — Les premiers mois de l'année 1945 ont été consacrés à l'achèvement du montage et de l'équipement du groupe turbine Pelton.

du montage et de l'équipement du groupe turbine Pelton

Au semestre d'été ont débuté les exercices de laboratoire avec les étudiants, dont le grand nombre a rendu nécessaire une augmentation sensible du nombre d'heures prévu à l'horaire de l'École. Le travail consistait à relever les courbes caractéristiques de débit, puissance et rendement tant sur la turbine à action Pelton que sur la turbine à réaction Kaplan. Ce travail a été parfois difficile, mais d'autant plus instructif, en raison des procédés de mesure qui devaient être mis au point, et les étudiants s'y sont livrés avec beaucoup d'intérêt. En outre, des essais d'injecteur ont donné aux étudiants l'occasion de faire des mesures selon des procédés déjà éprouvés.

Dès le début de septembre, l'étude des jets a été reprise en vérifiant les résultats obtenus dans l'ancien laboratoire de Chauderon, en la poussant plus loin et d'une manière plus systématique.

La demande présentée au délégué du Conseil fédéral pour la création de possibilités de travail a valu au Laboratoire l'octroi d'un crédit de Fr 78,000 — à répartir sur environ cinq ans, à titre d'encouragement aux recherches scientifiques. Ce crédit, qui montre la valeur attribuée aux travaux précédents du Laboratoire, a heureusement permis d'engager deux ingénieurs E. I. L. ayant déjà quelque pratique d'industrie, ces ingénieurs travaillent, en collaboration avec le chef des travaux du Laboratoire, aux recherches qui se poursuivent actuellement.

Laboratoire de machines thermiques. — Créé en 1943, le Laboratoire de machines thermiques a vu sa réalisation réelle retardée par plusieurs facteurs, parmi lesquels les conditions économiques difficiles et la mobilisation furent les plus importants. La livraison du matériel commandé ayant subi des retards du fait de ces circonstances défavorables, on n'a pu procéder, pendant l'année 1944, qu'aux travaux d'aménagement généraux des locaux (maçonnerie, installation des conduites d'eau, de gaz, d'électricité).

L'aménagement proprement dit ne commença qu'en 1945. La soufflerie aérodynamique commandée l'année précédente fut reçue au Laboratoire au début de février. Montée par les soins de l'atelier E. I. L., elle ne put être mise en marche qu'en juillet, l'installation électrique ayant subi d'importants retards par suite du manque de matières premières. L'insta-

lation frigorifique, par contre, entra en service en février déjà, de telle sorte que les essais préliminaires purent être faits encore avant la fin du semestre d'hiver.

Pendant le semestre d'été, dont le programme prévoit deux fois par mois un « Laboratoire de machines », les étudiants de dernière année effectuèrent quelques manipulations de thermodynamique générale, ainsi que divers essais sur le frigorifique et sur un compresseur, provisoirement en essai au Laboratoire. Dans le courant de l'automne, la soufflante aérodynamique permit de procéder à la mise au point de différentes méthodes d'essai sur modèles, dont les applications deviennent aujourd'hui de plus en plus nombreuses.

Le Laboratoire a fait en 1945 l'acquisition d'un moteur à explosion, dont l'installation est prévue pour le semestre d'hiver 1945-1946. En outre, différents appareils concernant l'étude du mouvement des fluides sont actuellement en voie de réalisation à l'atelier et seront vraisemblablement installés pour l'ouverture des cours du semestre d'été 1946.

Enfin, le Conseil d'Etat ayant pris la décision de remplacer l'installation existante de chauffage au charbon et au bois par une thermopompe, celle-ci sera installée, quant à sa partie mécanique, au Laboratoire de machines thermiques, au début de l'année 1946, et permettra aux étudiants, grâce à des dispositifs de mesure appropriés prévus sur l'installation, de se familiariser par des essais avec une branche relativement récente de la technique des machines thermiques.

Laboratoire de chimie-physique et d'électrochimie. — Au cours de l'année écoulée, le Laboratoire d'analyses industrielles a été complété et développé de manière que les étudiants du cinquième semestre puissent accomplir leurs manipulations dans des conditions aussi favorables que possible. Un matériel courant assez considérable a dû être acheté dans ce but. La ventilation de ce Laboratoire n'a pas pu être assurée avec les installations existantes.

L'analyse physico-chimique par spectrographie a été développée en faisant suite aux travaux déjà entrepris par M. le professeur Duboux.

Outre les manipulations destinées à l'enseignement proprement dit, un certain nombre de thèses ont été préparées dans le Laboratoire et acceptées. Ce sont :

Celles de M. Weidmann, en chimie-physique, et de MM. Corinaldi et Mortara, en électro-chimie industrielle, présentées toutes trois à l'Ecole d'ingénieurs ; puis celles de MM. Grassetti, Levi et Margot, en chimie-physique, présentées à la Faculté des sciences.

Onze travaux de doctorats sont actuellement en cours au Laboratoire dans divers domaines de la chimie-physique pure ou appliquée.

Le Laboratoire a poursuivi son activité extérieure par l'exécution d'un certain nombre de travaux d'analyses, mises au point de procédés et expertises pour diverses industries du canton ou de Suisse romande.

L'activité du Laboratoire a été encore malheureusement freinée par l'insuffisance de locaux et des appareils, bien que l'aménagement d'un petit laboratoire pour étudiants au sous-sol ait déjà rendu les plus grands services.

Laboratoire de statique. — Au cours de cette année, le Laboratoire de statique a poursuivi les études commencées en 1944, plus spécialement celles concernant son équipement expérimental. Son activité a été particulièrement entravée par la mobilisation.

Les études entreprises ont eu pour objet les matériaux susceptibles d'être utilisés pour la confection des modèles, les appareillages de montage des modèles et les méthodes d'expérimentation.

L'étude des matériaux comporte la détermination de leurs caractéristiques physiques, en particulier leur degré de déformabilité (mesure du module d'élasticité), leur plasticité et leur sensibilité aux variations d'humidité. Ces déterminations ont été effectuées au Laboratoire sur caoutchouc naturel, de liège aggloméré, la cibanite ou résorène T. A., le carton, et les plâtres spéciaux utilisés dans l'art dentaire et les bétons « Kieselguhr ».

Le montage des modèles nécessite des précautions spéciales, car la précision désirée dans la mesure des petites déformations, problème courant dans un laboratoire de statique, est de l'ordre du millième de millimètre. C'est à dire que tous les dispositifs de montage et les supports d'appareils doivent être pratiquement rigides et indéformables. Aussi, il a été étudié un appareillage de montage standard, satisfaisant à ces conditions, et qui doit permettre d'ausculter des modèles variés. Un premier cadre a été construit par l'atelier de l'Ecole. Il est actuellement expérimenté. L'atelier exécute en outre différents types d'appui des modèles, réalisant soit un encastrement, soit une articulation, soit un roulement; ces appareils sont munis de tous les dispositifs permettant d'y placer les instruments de mesure.

L'étude de ces mécanismes demande beaucoup de soin pour supprimer les causes d'erreur résultant d'imperfections soit dans la disposition, soit dans le fonctionnement, soit dans l'exécution.

Les méthodes d'expérimentation qui ont fait l'objet des principales préoccupations du Laboratoire dérivent de la *méthode classique de Beggs*. Le Laboratoire a reçu au moment de sa fondation un appareillage de démonstration de cette méthode. Le fonctionnement de celui-ci a été étudié dans le détail en vue d'en déceler les imperfections, ce qui permet d'améliorer les appareils à installer ultérieurement.

Parallèlement à la méthode de Beggs, le Laboratoire a étudié les principes de la méthode optique de *photo-élasticité*. Un montage de fortune a fait ressortir le grand intérêt de ce genre d'expérimentation qui permet

de réaliser des mesures et de résoudre des problèmes inabordables par d'autres moyens. Aussi a-t-il été décidé d'acquérir un appareillage complet auprès de la Maison Schiltknecht de Zurich, qui a eu l'occasion de construire et mettre au point un appareil semblable pour l'Ecole polytechnique fédérale ; les difficultés actuelles en matière d'approvisionnement de matériel optique de précision en ont malheureusement retardé la livraison.

En dehors des travaux consacrés spécialement à la préparation de l'équipement du Laboratoire et à la mise au point de ses méthodes, il convient de mentionner qu'au cours du semestre d'été 1945, les étudiants de troisième année ont eu l'occasion de faire, par groupes, des mesures sur un modèle préparé à leur intention. Il s'agissait d'un pont en béton armé dont ils avaient préalablement étudié le comportement statique par le calcul et dont ils devaient ensuite dresser le projet.

L'activité du Laboratoire a, d'une manière générale, été entravée par le fait que l'appareillage très spécial dont il dispose doit, à l'exclusion des instruments de mesure, être construit par l'atelier de l'Ecole. Bien que parfaitement apte à cette tâche, cet atelier exige des délais de livraison assez longs, en raison de son personnel mécanicien limité et du soin à apporter aux appareils à fabriquer. Cette année, l'atelier a travaillé pendant 586 heures pour le Laboratoire de statique exclusivement.

Ecole d'architecture et d'urbanisme

Fréquentation. — Au cours de l'année 1944-45, l'Ecole d'architecture compte 36 étudiants, auxquels il convient d'ajouter deux internés militaires italiens qui ont quitté la Suisse en été 1945.

Le Cours préparatoire est fréquenté par 8 élèves.

Examens.

Examen d'admission : en octobre 1944, 5 candidats se sont présentés aux examens d'admission : un seul a été admis à l'E. A. L.

Epreuves propédeutiques : 9 candidats se sont présentés aux sessions normales et aux sessions spéciales organisées pour les étudiants mobilisés et 8 ont réussi le premier examen propédeutique.

Courses d'étude. — Au cours de l'année 1944-45, l'Ecole a organisé diverses visites de chantiers de bâtiments, de villes et d'expositions en Suisse.

Horaires des cours. — Il a été décidé de grouper les cours théoriques sur quelques semaines du semestre pour permettre aux étudiants de consacrer pendant le reste du semestre des journées entières à l'atelier.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Elèves. — Durant l'année 1945, 151 élèves ont fréquenté les cours (142 en 1944), soit 94 jeunes filles et 57 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 22 Vaudoises, 44 Confédérées et 28 étrangères ; les jeunes gens en 16 Vaudois, 23 Confédérés et 18 étrangers. Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 86 et 65 élèves n'ont suivi que quelques cours. A ce nombre, il y a lieu d'ajouter environ 60 élèves de l'Ecole d'architecture suivant certains cours de M. C. Reymond.

Direction et enseignement. — M. Laverrière, directeur, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par M. Casimir Reymond. M. Chinot ayant demandé à être relevé de ses fonctions de maître d'académie et de peinture, M. Poncet a été désigné pour le remplacer. A cette occasion, le cours d'académie A a été porté de 4 à 6 heures par semaine. D'autre part, M. Paul Lavenex, architecte, a été désigné pour succéder à M. Laverrière comme maître d'architecture d'intérieur. Enfin, M. Paul Bezençon fonctionne comme assistant de M. Reymond, pour les cours de dessin et bosse donnés aux architectes.

Certificats et diplômes. — En juillet, l'Ecole a décerné :

Section Beaux-Arts : un certificat d'études générales.

Section d'Art appliqué : deux diplômes d'artiste décorateur ; deux certificats de capacité.

En outre, un candidat obtient son *brevet de maître de dessin*, alors qu'une candidate réussit avec succès les épreuves de première session du brevet de maître de dessin.

Concours de vacances. — Le concours de vacances habituel a réuni 22 concurrents (16 pour la Section Beaux-Arts et 6 pour la Section d'Art appliqué). 11 concurrents ont été récompensés par des prix en espèces. L'exposition des travaux d'élèves a eu lieu fin juillet.

Bibliothèque. — Il n'y a pas eu d'achats importants cette année, ce qui maintient l'effectif de notre bibliothèque à 540 volumes environ.

Voyages. — Trois voyages ont été organisés. En mars, visite à Zurich de l'exposition du sculpteur Baeninger, du Musée des Beaux-Arts et du Musée d'Art industriel. En mars également, visite à Genève des expositions Maurice Barraud et Gravures de Rembrandt. Enfin, un dernier voyage, groupant 36 élèves, eut lieu en juillet à Bâle pour y visiter l'exposition des Maîtres de la peinture hollandaise et l'exposition van Gogh.

Salle d'exposition. — Cette salle ayant été mise à la disposition des élèves de l'Ecole d'architecture, ne peut plus être louée que pendant les vacances de Pâques. Comme les années précédentes, elle a été occupée, ainsi que la salle d'académie, par le Salon 1945, organisé par la Section vaudoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

VII. Bibliothèques, archives, musées monuments historiques

Bibliothèque cantonale et universitaire

I

Administration générale.

Personnel. — Le 9 janvier, la Bibliothèque a eu le grand chagrin de perdre son premier bibliothécaire, Frédéric Dubois, décédé brusquement dans sa 69^e année.

Après avoir été pendant sept ans adjoint du Service des monuments historiques, F. Dubois était allé poursuivre ses études à Fribourg, où il devait faire une partie de sa carrière. Il entra dès 1907 à la Bibliothèque cantonale et universitaire de cette ville en qualité de secrétaire de Max de Diesbach. Nommé second bibliothécaire en 1909 lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Bibliothèque, il ne quitta ces fonctions qu'en décembre 1920. C'est à cette date en effet qu'il fut nommé à la B. C. U. avec le titre de premier bibliothécaire. Son extrême complaisance, sa parfaite courtoisie et sa constante bonne humeur le firent bien vite apprécier des lecteurs et contribuèrent pour une bonne part à l'amélioration des rapports entre le public et le personnel de la Bibliothèque. Comme il demeura à son service durant vingt-quatre ans et que de multiples liens s'étaient formés pendant ce quart de siècle entre les usagers de la B. C. U. et lui, sa mort soudaine a vivement affecté non seulement ses collègues, mais toute une « clientèle » de lecteurs qui avaient l'habitude de recourir à ses services.

Pour succéder à M. F. Dubois comme premier bibliothécaire et comme remplaçant du directeur, le Conseil d'Etat a désigné, le 9 mars, M. Jean Voruz, bibliothécaire dès 1933. Le 25 septembre le Conseil d'Etat a nommé M. Paul-Louis Pelet, licencié ès lettres en qualité d'aide-bibliothécaire.

Il a nommé, le 13 avril, M. Louis Despond en qualité d'aide attaché au Service du prêt. En outre, avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique, la direction de la Bibliothèque a pu utiliser pendant de longs mois les services de M. Charles Hammerschlag, à titre d'aide temporaire.

L'Office cantonal du chômage nous a procuré chaque mois des équipes d'auxiliaires qui nous ont rendu de bons services.

Salle de travail. — Le départ des soldats internés et de nombreux étrangers réfugiés explique aisément la diminution du nombre de nos nouveaux lecteurs. Au lieu de 1006 en 1944, nous n'en avons enregistré que 835 en 1945, dont 198 seulement, soit à peine le 24 %, sont des étudiants immatriculés à notre Université.

78 volumes nouveaux ont été déposés dans la salle au nombre des « usuels » placés à la disposition immédiate des lecteurs. Cette bibliothèque comportait au 31 décembre 3561 volumes (1350 en 1930).

A titre d'essai, le service de contrôle et de renseignements de la salle a été assuré par trois bibliothécaires et deux assistants qui s'y succèdent toutes les deux heures ou d'heure en heure.

Magasins. — Les locaux affectés au logement des collections étant complètement remplis, la direction de la B. C. U. n'a pas eu d'autre ressource pour se procurer de nouveaux magasins que de renoncer aux vitrines d'exposition dont elle disposait dans le local dit « Salle en puits », et de demander l'évacuation du Médaillier cantonal qui en occupait le centre. Une partie de l'espace récupéré, couvert d'une dalle de béton et fermé par un galandage, a permis de loger assez commodément les collections de manuscrits de la B. C. U. et les dépôts de papiers de familles. Le reste du local a été équipé de rayonnages du système Bürgin qui pourront aisément être réemployés le jour où la Bibliothèque disposera de magasins plus modernes.

Exposition Ph.-S. Bridel. — Dans la salle du Musée Gabriel de Rumine, dont les vitrines avaient été très aimablement mises à sa disposition par la Municipalité de Lausanne, la direction a pu organiser, à l'occasion du centenaire de sa mort, une exposition du doyen Philippe-Sirice Bridel. L'essentiel de son œuvre imprimée et manuscrite y était réuni, encadré de souvenirs iconographiques. Cette exposition, ouverte du 5 au 27 mai et organisée avec le concours de nombreuses collections publiques et particulières, a attiré un millier de visiteurs.

Musée historiographique. — Par une décision du Conseil d'Etat du 13 avril, le Musée historiographique a été rattaché à la B. C. U. dont il devient la section iconographique.

II

Acquisitions.

Au cours de l'année, la Bibliothèque a acquis 6758 volumes et brochures. De ce nombre, 2747 sont entrés par voie d'achat, 3463 par voie de don et 538 y ont été déposés en vertu de la loi vaudoise sur la presse. Voici, parmi ces acquisitions, les plus notables :

ACHATS

a) Imprimés.

Généralités — Périodiques

- Annuaire suisse de droit international. T. I et suiv. Zurich, 1944 et suiv.
- Bibliographia medica helvetica. I. Basileae, Bernae, 1944- .
- Experientia. Revue mensuelle des sciences pures et appliquées. Bâle, 1945 et suiv
- Intermédiaire des recherches mathématiques T I et suiv. Paris, 1945 et suiv.
- LEONARDO da Vinci. Il Codice Atlantico... nella Biblioteca Ambrosiana. Tavole (facs), Testo. Milan, U. Hoepli, 1891-1904, 2 vol.
- Belle Lettere. Vol. I e segg Lugano, 1945 e segg
- Schweizer Lexikon. Bde I u. folg. Zuerich, Encyclios-Verlag, 1945- .
- Schweizer Pferdebuch. Hrsg. von F.-A. Frikart Basel u. Olten, 1944.
- Publicité et Arts graphiques T. II et suiv. Genève, 1944-45 et suiv.
- Revue de Savoie T. I et suiv. Chambéry, 1941 et suiv
- Les Temps modernes. T. I et suiv. Paris, 1945 et suiv
- Theologische Zeitschrift Bde I u folg. Basel, 1945 u. folg

Théologie — Philosophie

- BARTH, Hans. Wahrheit und Ideologie. Zurich, 1945.
- BERGSON, Henri. Oeuvres complètes. Geneve, A. Skira, 1945 et suiv.
- GILSON, Etienne La philosophie au Moyen Age, 2^e éd Paris, 1944
- KELLER, Adolf. Church and State on the European Continent. London, 1936
- PFISTER, Oskar. Das Christentum und die Angst. Zurich, 1944
- Wörterbuch der philosophischen Begriffe, begründet von Friedrich Kirchner und Carl Michaëlis, vollständig neu bearb. von Johannes Hoffmeister. Leipzig, 1944.

Droit — Sciences sociales

- Arrêts rendus par les commissions pénales du Département fédéral de l'économie publique. Entscheide der strafrechtlichen Kommissionen.. 1939 u. folg Zürich, 1944 u. folg.
- BEVERIDGE, William Full employment in a free society. London, 1944.

- BLUMENSTEIN, Ernst System des Steuerrechts. Zurich, 1945.
- BONSAL, Stephen. Unfinished business. London, 1944.
- GIDE, Charles et RIST, Charles. Histoire des doctrines économiques, depuis les physiocrates jusqu'à nos jours. 6^e éd. Paris, 1944.
- HUTT, W.H. Plan for reconstruction. London, 1944
- LANDRY, Adolphe. Traité de démographie Paris, 1945.
- LAUFENBURGER, Henry. Précis d'économie et de législation financières. T. I-IV. Paris 1943-1945, 4 vol
- LAUTNER, Julius Georg System des schweizerischen Kriegswirtschaftsrechts Lief. 1/2 u. folg Zurich, 1942 u. folg
- LIPPMANN, Walter. The good society. London, 1944
- LIPSON, E A planned Economy or free entreprise. London, 1944
- PROKOPOVICZ, Sergej N Russlands 'Volkswirtschaft unter den Sowjets. Aus dem Russischen übertragen von W Jollos. Zurich, New York, 1944.
- ROUSSEAU, Charles. Principes généraux du droit international public. T. I et suiv. Paris, 1944 et suiv

Philologie — Littératures

- DANTE ALIGHIERI. Il Codice Trivulziano della Divina Commedia Facs Milano, U. Hoepli, 1921.
- GRILLPARZER, Franz. Samtliche Werke, hirsq. von A. Sauer. Wien, 1909 u. folg.
- HOFMANNSTHAL, Hugo von. Gesammelte Werke. Bde I u folg Stockholm, 1945 u. folg.
- JURET, A Dictionnaire etymologique grec et latin Mâcon, 1942.
- MAGNIEN, Victor Grammaire comparée du grec et du latin. T I et suiv Lyon, 1943 et suiv.
- MALRAUX Andre. Oeuvres completes T. I et suiv Geneve, 1945 et suiv. Les cent Nouvelles, nouvelles publ. par Pierre Champion. Paris, 1928, 2 vol. de texte + 1 vol de pl.
- RAMUZ, C.-F. Passage du poète. Monaco, Ed du Rocher, 1944
- RAMUZ, C.-F. Derborence. Eaux-fortes de J.-A. Carlotti Grenoble, 1944.
- ROLLAND, Romain. Péguy. Paris, 1944, 2 vol.
- SHAKESPEARE, William. Les tragedies .. trad. par Suzanne Bing et Jacques Copeau, illustrées par Edy-Legrand. Paris, 1939, 5 vol.
- SPITTELER, Carl. Gesammelte Werke. Bde I und folg Zurich, 1945 u. folg.
- VAN TIEGHEM, Paul. La litterature latine de la Renaissance. Paris, 1944.

VIRGILE. Hoc est exemplar... Vergili Medicei simillimum publice phototypice impressum. Romae, 1931. (Facs. du Codex Laurentianus Medicus. Plut. XXXIX, 1 de la Bibliothèque Laurentienne de Florence.)

Sciences pures et appliquées.

- BAVINK, Bernhard. Ergebnisse und Probleme der Naturwissenschaften. 8. Aufl. Bern, 1945.
- BROGLIE, Louis de. De la mécanique ondulatoire à la théorie du noyau. T. I-II. Paris, 1943-1945, 2 vol.
- EGGERT, John et HOCK, Lothar. Traité de chimie physique... Adaptation française de Marcel Boll. Paris, 1943-1945, 3 vol.
- EMBERGER, Louis. Les plantes fossiles dans leurs rapports avec les végétaux vivants. Paris, 1944.
- FANCONI, Guido, ZELLWEGER, Hans und BOTSZTEJN, Anna. Die Poliomyelitis und ihre Grenzgebiete. Basel, 1945.
- LEMOINE, Jules et BLANC, Auguste. Traité de physique générale et expérimentale. 4^e éd. Paris, 1944 et suiv.
- LOWE, E. J. Ferns : British and exotic. London, 1872, 8 vol.
- MERCIER, André. Précis de physique générale. T. I et suiv. Neuchâtel, 1945 et suiv.
- PERROT, Emile-Constant. Matières premières usuelles du règne végétal. T. I-II. Paris, 1943-1944, 2 vol.
- ROUVIERE, Henri. Anatomie humaine descriptive et topographique. 5^e éd. T. I-II. Paris, 1943, 2 vol.
- TROUSSEAU, A. Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. 12^e éd. Paris, 1931, 3 vol.
- VERRIEST, Gustave. Leçons sur la théorie des équations selon Galois, précédées d'une Introduction à la théorie des groupes. Paris, 1939.

Histoire — Géographie

- CERE, Roger et ROUSSEAU, Charles. Chronologie du conflit mondial. (1935-1945.) Paris, 1945.
- China Handbook, 1937-1943. New-York, 1943.
- CHURCHILL, Winston Spencer. Discours de guerre. Londres, 1943 et suiv.
- DURANTY, Walter. U.S.S.R. The Story of Soviet Russia. London, 1944.
- ISENBURG, W. K. Die Ahnen der deutschen Kaiser. Gœrlitz, 1932.
- Pouillés. T. I et suiv. Paris, 1903 et suiv. (Recueil des historiens de la France.)

- Recueil des Actes de Charles II le Chauve, T. I et suiv. Paris, 1943 et suiv. (Chartes et diplômes.)
- ROSEROT, A. Dictionnaire historique de la Champagne méridionale. Langres, 1942 et suiv.
- SAGNAC, Philippe. La formation de la société française moderne. T. I et suiv. Paris, 1945 et suiv.
- WEISZ, Leo. Die Schweiz auf alten Karten. Zurich, 1945.
- Mittelalterliche Wirtschaft im Alltag. Quellen zur Geschichte von Gewerbe, Industrie und Handel des 14. und 15. Jahrhunderts aus den Notariatsregistern von Freiburg in Uechtland. Hrsg. von Hektor Ammann. Lief. I und folg. Aarau, 1942 u. folg.

Beaux-Arts - Archéologie.

- Das Buch von dem Entkrist. (Wiedergabe.) Leipzig, 1925.
- CONTENAU, G[eorges]. Manuel d'archéologie orientale, depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre. Paris, 1927-1931, 3 vol.
- DEONNA, Waldemar. Du miracle grec au miracle chrétien. T. I et suiv. Bâle, 1945 et suiv.
- L'Estampe française. Paris, 1944 et suiv.
- MOZART, Wolfgang Amadeus. Die Briefe... hrsg. von L. Schiedermaier. München, 1914, 5 Bde.
- PLATON. Le Banquet. Eaux-fortes de Hans Erni. Zurich, 1941.
- RICHEPIN, Jean. La chanson des gueux. Compositions originales de Théophile Alexandre Steinlen. Paris, E. Pelletan, 1910.
- RODENWALDT, Gerhardt. Die Kunst der Antike (Hellas und Rom). 2. Aufl. Berlin, 1927. (Propyläen-Kunstgeschichte.)
- SALIN, Edouard et FRANCE-LANORD, Albert. Le fer à l'époque mérovingienne. Paris, 1943. (Rhin et Orient.)
- VRIES, Ary B. de. Jean Vermeer van Delft. Uebers. aus dem Niederländischen von Berta Pulver Basel, 1945.

Imprimés et auteurs vaudois anciens.

- AUBERT, Jacques. Duae responsiones apologeticae. Lugduni, 1576. Copie phot. de l'exempl. de la Stadt- und Hochschulbibliothek de Berne.
- BRIDEL, Philippe. Service funèbre pour la sépulture de Mme Gertrude Sarasin... Basle, G. Haas fils, 1791.
- BRIDEL, Philippe. Service funèbre pour la sépulture de Mme Anne-Marie Ryhiner... Basle, G. Haas fils, 1792.

- HOLLARD, Henri. Album d'histoire naturelle... 30 pl. Lausanne, Delafontaine, G. Bridel, s. d.
- LUCRECE. Di Tito Lucrezio Caro Della natura delle cose Libri sei, trad. da Alessandro Marchetti... T. I-II. Lausanne, a spese di Domenico Deregni, 1761, 2 vol.
- NIEDERER Johannes. Pestalozzi's Erziehungsunternehmung im Verhaeltniss zur Zeitkultur. Iferten [Im Pestalozzischen Institute], 1812.
- [RAMOND de Carbonnières, Louis-François.] Les dernières aventures du jeune d'Olban. Yverdon, de l'Imprimerie de la Société Littéraire et Typographique, 1777.
- SOUSSELIER de LA TOUR. L'ami de la nature, ou manière de traiter les maladies par le prétendu magnétisme animal. Lausanne, aux Dépens de la Société Typographique, 1784.
- TISSOT, Samuel A. A. D. Avis au peuple sur sa santé... 2^e éd. Paris, P. Fr. Didot le Jeune, 1763, 2 vol.
- TISSOT, Samuel A. A. D. L'onanisme... 11^e éd. originale. Lausanne, François Grasset, 1797.
- TISSOT, Samuel A. A. D. Von der Onanie... Wien, Joh. Thom. von Trattner, 1787.
- TISSOT, Samuel A. A. D. Abhandlung ueber die Nerven und deren Krankheiten. Deutsch hrsg. von J. Christ. G. Ackermann. Leipzig, Fr. Gotth. Jacobaer, 1781, 2 vol.
- [TSCHARNER, Vincenz Bernhard et HALLER, Gottlieb Emanuel von]. Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse. Nouv. éd. avec la grande carte de la Suisse... par... D. Robert de Vaugondi. Genève et Lausanne, chez les Frères Grasset, 1776, 2 vol.

b) **Manuscripts.**

- BRIDEL, Philippe et DEYVERDUN, Jacques. Course dans les Alpes. Copie du XVIII^e siècle.
- GARCIN de Cottens, Jean-Laurent. 57 lettres à Paul Moultoü, à Genève. 1750 à 1780 env.
- HERMINJARD, Aimé-Louis. Une lettre à Charles-Philippe Du Mont. Vuarrens, s. d.
- KEMBLE, John Philip. Une lettre à M. Wilmot Wells. Londres, 29. VIII. 1803.
- MOULTOU, Paul. Une lettre à J.-L. Garcin de Cottens. S. d.

DONS

a) **Imprimés.**

Le don le plus important de l'année écoulée nous a été fait par M. Gustave Dumas, professeur honoraire de mathématiques supérieures à l'Université ; M. Dumas a bien voulu nous offrir un ensemble de 970 volumes, brochures et fascicules de périodiques, relatifs aux mathématiques pures et appliquées.

M. le Dr Eugène Olivier, au Mont-sur-Lausanne, nous a donné une nouvelle marque de bienveillance en nous remettant 310 volumes et brochures de médecine, d'hygiène sociale et d'histoire.

La famille de feu Charles Rabot, à Paris, nous a donné, par l'intermédiaire du Laboratoire de géologie, 290 volumes et brochures concernant cette science.

Mme L. Meylan-Otth, à Lausanne, nous a donné 60 volumes, brochures et cahiers-modèles de calligraphie provenant de son père, Henri Otth, professeur de calligraphie aux Ecoles Normales.

M. Ruprecht Hofer, à Territet, nous a remis 46 volumes et brochures relatifs à des problèmes économiques actuels.

De Mme A. Nebel, à Lausanne, nous avons reçu le tome XI de la monumentale *Description des Alpes françaises*, de P. Helbronner (Paris, 1938).

Parmi les périodiques, nous relevons :

Acta tropica. Revue des sciences tropicales. Bâle, 1944 et suiv. (don de l'Institut pour l'étude des tropiques, à Bâle).

Archiv fuer Dermatologie und Syphilis. Prag, Wien, 1869-1925.

Neurologisches Centralblatt. Leipzig, 1889-1920.

Zentralblatt fuer die gesamte Neurologie und Psychiatrie. Berlin, 1921-1925.

(Don de l'Académie suisse des Sciences médicales, transmis par la Bibliothèque de l'Université de Bâle.)

b) **Manuscrits.**

M. le Dr Jean Olivier, à Genève, nous a offert une copie d'un manuscrit bernois relatif aux guerres de Bourgogne.

Mme Cécile Delhorbe, écrivain, nous a aimablement donné un portefeuille de lettres écrites, de 1830 à 1840, par Mme Murat à Juste et Caroline Olivier.

ECHANGES

Les périodiques acquis de la Société vaudoise des Sciences naturelles, dont une partie encore n'a pu arriver en Suisse, se sont cependant accrus d'un titre suédois nouveau.

III

Utilisation des collections.

Le mouvement du livre en 1944 avait pris une allure accélérée que notre personnel peu nombreux avait peine à soutenir.

Mais le départ de beaucoup d'étrangers réfugiés ou internés a quelque peu ralenti cette accélération au moins dans le deuxième semestre.

Voici le tableau du mouvement du livre :

1931	37 099
1940	83 612
1941	89 882
1942	96 332
1943	109 121
1944	133 893
1945	128 640.

Mais le recul qu'on peut constater est bien léger, puisque le chiffre de 1945 est encore supérieur de plus de 18 000 à celui de 1943. Et ce mouvement demeure relativement considérable si l'on tient compte du personnel réduit et des locaux insuffisants dont la Bibliothèque dispose. Il en résulte en outre une détérioration des collections à laquelle il est de plus en plus difficile de parer.

La diminution marquée par l'année 1945 a moins porté sur le nombre des livres communiqués à l'extérieur que sur celui des livres consultés dans la salle de travail. Pour le prêt extérieur, la diminution a été de 1438 et pour la consultation sur place de 3815.

Consultation dans la salle de travail. — Le nombre des volumes qui y ont été communiqués s'est élevé à 57 471 au lieu de 61 286 en 1944, ce qui correspond à une distribution journalière de près de 200 volumes. Aussi l'insuffisance de cette salle s'est-elle montrée presque tous les jours.

Prêt à l'extérieur. — La cadence moyenne du prêt à l'extérieur a été d'environ 240 volumes par jour. Mais ce chiffre s'est élevé à 936 le jour de la réouverture après la revision annuelle de juillet (735 en 1944). Le nombre total des livres prêtés au cours de l'année s'est élevé à 71,169.

A titre de comparaison, voici les chiffres atteints par ce service depuis 1930 :

1930	14 369
1940	47 704
1941	51 741
1942	55 730
1943	63 422
1944	72 607
1945	71 169.

Le nombre des nouveaux emprunteurs a été de 1687 au lieu de 2001 en 1944, ce qui comporte donc une assez forte diminution. Par contre le service des expéditions par la poste a été de plus en plus chargé : 4143 paquets ont été expédiés (4104 en 1944) et 4876 ont été reçus (4458 en 1944).

Prêt interurbain. — Ce service a été, lui aussi, particulièrement chargé. 1671 cartes circulantes (1370 en 1944) ont été adressées par lui aux bibliothèques suisses et la B. C. U. a reçu d'elles 4031 demandes (3532 en 1944). C'est donc chaque jour en moyenne 6 demandes (5 en 1944) de nos lecteurs qui ont dû être examinées et complétées avant leur expédition et 14 demandes des bibliothèques suisses (12 en 1944) ayant exigé le contrôle de nos catalogues.

Le nombre des volumes empruntés par la B. C. U. aux autres bibliothèques est de nouveau en sensible augmentation : 1600 volumes (1385 en 1944) empruntés à 39 bibliothèques suisses et à une bibliothèque étrangère. Celui des volumes prêtés par la B. C. U. aux autres bibliothèques est aussi en constante augmentation : 1293 volumes prêtés à 35 bibliothèques suisses, au lieu de 1120 en 1944.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — De cette bibliothèque déposée depuis 1930 dans les locaux de la B. C. U., 223 volumes (247 en 1944) ont été prêtés à l'extérieur et 1585 (1956 en 1944) ont été consultés dans la salle de travail. L'installation d'un nouveau magasin de livres permettra à la B. C. U. de loger ces collections encore deux ou trois ans, au bout desquels la convention établie en 1930 entre le Département de l'instruction publique et la S. V. M. ne pourra plus être prolongée.

IV

Catalogues.

19 280 fiches nouvelles ont été établies et intercalées dans les divers catalogues. En outre 1280 ont été envoyées au Catalogue général des bibliothèques suisses à Berne

Le nombre des ouvrages nouveaux incorporés et catalogués s'est élevé à 3624, celui des périodiques à 53.

La *Liste des acquisitions récentes* (15^e année) a continué à paraître sous la même forme et au même rythme que les années précédentes. Elle a été expédiée à 264 abonnés et elle a procuré à la B. C. U. quelque 3000 fiches imprimées.

La direction étudie la possibilité de compléter cette publication et de la transformer en un *Bulletin collectif des acquisitions* faites par les bibliothèques des Facultés et des Instituts universitaires.

Catalogue alphabétique par ordre d'auteurs. — Le bibliothécaire chargé de la mise au point de ce catalogue nous ayant quitté en mars, ce travail d'épuration si nécessaire n'a pas pu être poussé au delà de BAX. Il serait à souhaiter que cette entreprise de longue haleine ne soit pas interrompue et qu'elle puisse être reprise prochainement par un nouveau bibliothécaire.

Catalogue alphabétique par ordre de matières. — Le bibliothécaire chargé du soin de ce catalogue a poursuivi le travail de revision et de subdivision des rubriques. Sur 162 tiroirs, 118 sont aujourd'hui révisés. Pour la rubrique Mécanique, M. le professeur R. Mercier a bien voulu nous aider de ses conseils.

Catalogue des manuscrits. — Nos manuscrits, enfin réunis dans un local convenable pris sur l'ancienne salle d'exposition, a été divisé en un fonds ancien pour lequel il existe un catalogue descriptif sommaire et un fonds nouveau dont les pièces seront décrites avec plus de détail.

En outre un catalogue topographique des manuscrits du nouveau fonds a été établi, divisé en trois séries : in-8^o, in-4^o et in-fol.

Malgré les périodes de service militaire et la participation à la surveillance de la salle de travail, qui ont absorbé une bonne partie de l'année, l'ardu classement des papiers Ruchat, y compris ceux de la Bibliothèque de la ville de Berne, a pu être poursuivi, et 30 manuscrits ont été catalogués. Parmi les manuscrits récemment incorporés et catalogués, il faut citer la correspondance de P.-A. Stapfer à F.-C. de Laharpe, la correspondance de Laurent Garcin à Paul Moultou et deux manuscrits de C.-F. Ramuz.

V

Divers.

Reliure. — Le crédit spécial mis à la disposition de la B. C. U. pour la reliure lui a permis de faire relier 1831 volumes et de procéder à quelques restaurations de reliures anciennes. Le prix moyen de la reliure a été de Fr. 8.20 (Fr. 7.32 en 1944).

Achats pour l'Administration cantonale et pour les Services universitaires. — La B. C. U. a acheté pour ses services, sur leurs crédits, 276 volumes (au lieu de 158 en 1944) pour lesquels 561 fiches ont été établies.

Bibliothèque pour tous

Dépôt régional de Lausanne.

Le fait essentiel, dans la vie de notre dépôt, en 1945, a été constitué par la fin de la mobilisation et le retour graduel, à partir du mois de mai, à une activité exclusivement civile. Ce fait a son expression dans les chiffres suivants :

Prêts du dépôt en 1944 :	1347	collections avec	42 170	volumes
»	»	1945 :	1056	»
			»	37 820

Diminution : 291 collections avec 4 350 volumes.

Cette diminution porte exclusivement sur les prêts aux soldats. Pour les prêts aux civils, au contraire, l'augmentation constante se maintient comme suit :

En 1945 :	860	collections avec	31 060	volumes
En 1944 :	813	»	»	28 660

Augmentation : 47 collections avec 2 400 volumes.

Si l'on s'en tient exclusivement aux civils suisses, abstraction faite du prêt aux réfugiés étrangers, l'augmentation est mieux marquée encore :

En 1945 :	829	collections avec	29 570	volumes
En 1944 :	758	»	»	25 360

Augmentation : 71 collections avec 4 210 volumes.

Ce phénomène provient de ce que d'assez nombreux soldats ont appris au service militaire à connaître et à apprécier l'utilité de la B. P. T. ; de retour chez eux, ils désirent continuer à bénéficier de ses services sous l'habit civil.

D'autre part, les prêts aux réfugiés ont été moins nombreux en 1945 qu'en 1944, la plupart étant assumés directement par le dépôt de Berne.

Notre stock local au 31 décembre, passant de 27 947 volumes à 27 902, subit une légère diminution, malgré nos achats, par l'usure très forte des volumes prêtés aux militaires, nécessitant une élimination anormale. D'autre part, trop de volumes ont été perdus dans les stations de campement.

Nous constatons également avec regret un certain manque de soins dans la manipulation de nos volumes par certaines écoles faisant des emprunts à notre *Bibliothèque de Jeunesse*. Nous espérons à l'avenir moins d'usure et de pertes dans l'ensemble grâce à la démobilisation, et plus de soin chez les enfants utilisant nos livres, si le personnel enseignant veut bien nous prêter son concours sur ce point.

En ce qui concerne notre service direct aux malades, nous rappelons qu'il exclut les contagieux, et s'effectue au moyen d'un stock de 1500 volumes déposés à l'hôpital. Nous sommes dispensés de tout service aux sanatoria de Leysin, mais notre direction centrale étudie actuellement la création d'un rayon spécial destiné exclusivement aux stations de tuberculeux.

Nous devons encore mentionner le fait que MM. Michel Ray, inspecteur scolaire, et Ch. Ducommun, économiste, chef du personnel de la Maison Nestlé, ont bien voulu accepter de faire partie de notre *comité régional*. Nous espérons, grâce au premier, une meilleure liaison de notre institution avec le Département de l'instruction publique en ce qui concerne nos services aux écoles, et du second d'utiles conseils pour notre coopération aux œuvres sociales des grandes usines romandes (loisirs, et perfectionnement professionnel), qui recourent abondamment à nos prêts.

En terminant, nous devons enfin signaler, comme fait marquant de l'année écoulée, la réunion de l'*assemblée générale* de la B. P. T. tenue pour la première fois depuis seize ans, qui a eu lieu le 16 décembre, à Berne, et à laquelle une vingtaine de stations vaudoises de diverses régions de notre canton avaient envoyé des délégués. Cette séance a donné lieu à d'intéressants échanges de vues entre représentants de toutes les parties de la Suisse, sur le rôle, tant culturel que national, des bibliothèques publiques, et a permis à divers magistrats cantonaux de prendre contact avec nos organes centraux. M. le conseiller fédéral Etter nous y a apporté les encouragements du Conseil fédéral.

Archives cantonales

Il n'y a pas eu de changement cette année dans le personnel régulier, qui comprend les trois titulaires, plus trois auxiliaires, comme l'an dernier. M. Stoudmann, employé à titre auxiliaire dès le 15 février, a dû interrompre son travail en juin déjà pour maladie.

32 extraits d'état civil ou filiations, établis par le personnel des Archives cantonales ont été délivrés cette année, ainsi que 20 armoiries.

Les Archives ont été consultées par le Département de justice et police sur les bourgeoisies ou origines des familles de Cérenville, Duvilleard, Forney et de Mestral, ainsi que sur l'orthographe des noms de famille Chevalier, Faravel et Gingin. Le Département fédéral de justice et police a demandé des renseignements sur la famille Gignoux. Le troisième service du Département de l'instruction publique et des cultes a demandé un avis sur le drapeau du Conseil d'Etat et sur celui de la gendarmerie vaudoise.

182 lettres ont été expédiées en réponse à des demandes de renseignements, notamment sur les familles Aubinger, Bailly, Berger, Bovay, Brot, Buffat, Burdet, Cérésolle, Charbon, Chevalier, Compondu, Crosier,

Cuendet, Curchod, Curtat, Debruel, Demartines, Favre, Fatio, Floquet, Gehrig, Gétaz, Hauswirth, Hubert, Kinkelin, Lavanchy, Mercier, de Mestral-Saint-Saphorin, Monnier, Morel, Moret, Morin, Noblet, Nobs, Piguet, de Praroman, Rapin, Rémy, Reymond, Rouge, Roy soit Kœnig, de Rumine, Sambuc, Staiger, Trolliet dit d'Allinges, Tschiffeli, Wagnières.

Des recherches, dont plusieurs à l'intention de chercheurs de l'étranger, ont été faites entre autres sur les points suivants : l'emplacement de l'ancienne abbaye de Ste-Catherine du Jorat, le passage du cardinal de Tournon à Lausanne en 1552, l'institution des jeûnes sous le régime bernois, les imprimeurs lausannois du XVIII^e siècle, la liste des moines du prieuré de Lutry en 1452, Richard Legati moine franciscain à Lausanne en 1439, des armoiries gravées sur une maison de Villarzel, les abbayes ou sociétés de jeunes gens dans le Pays de Vaud sous l'ancien régime, la tour de Marsens, la fondation du Collège Henchoz, l'émigration savoyarde dans le Pays de Vaud au cours des siècles, le D^r César Roux, les Bonjour du Pont-d'Ain, réfugiés français à Lausanne dans les premières années du XIX^e siècle, la sœur du dernier évêque de Lausanne Sébastien de Montfaucon, les réfugiés français dans le canton de Vaud en 1848-1852, les voituriers Steiger de Flawil. Des transcriptions de documents anciens ont été faites pour un particulier et pour la commune de Lavey-Morcles.

A côté de cette besogne courante, le travail suivi du personnel des Archives a continué selon la ligne de 1944 ; M. Braudet a poursuivi le travail aux deux fichiers alphabétique et méthodique, M. Jomini au dépouillement des annuaires officiels ; M. Olivier a travaillé aux répertoires des registres d'état civil ; Mlle Kein a achevé le dépouillement du fonds des réfugiés français et mis sur fiches plusieurs registres du fonds de l'Académie ; M. Décoppet continue le dépouillement des homologations de testaments de Lausanne ; M. Jean Stoudmann avait entrepris le dépouillement des onglets baillivaux de Grandson, travail qui a malheureusement dû être interrompu. La matricule du *Carolinum* de Zurich a été examinée, et les noms de tous les étudiants vaudois relevés. Enfin, M. René Secretan s'est mis bénévolement à la disposition des Archives pour des travaux de dépouillement et d'analyse, et il a entrepris l'étude des séries des Archives fédérales concernant la période de la République helvétique pour notre canton.

Le Tribunal cantonal a chargé M. Pierre Reymond de l'épuration des archives des greffes de paix de tout le canton ; une fois déterminé ce qui n'offre plus d'intérêt au point de vue strictement administratif, M. Reymond, sous la direction des Archives, examine ce qui mérite d'être conservé du point de vue historique. Ce triage, qui prendra plusieurs mois, constitue un précieux travail préparatoire pour le jour où les Archives cantonales vaudoises, disposant de locaux suffisants, pourront accepter le versement par les greffes de paix de tous les documents antérieurs à 1900.